

HACHETTE LIVRE

Société anonyme au capital de 6.260.976 €
Siège social : 58, rue Jean Bleuzen – 92170 Vanves
602 060 147 RCS Nanterre

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Proposition d'affectation du résultat approuvée par l'assemblée générale des actionnaires

DEUXIEME RESOLUTION (Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate que :

- le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, soit 193 460 913,29 €
- augmenté du report à nouveau antérieur bénéficiaire, soit 296 253 787,71 €
- détermine un résultat distribuable de 489 714 701,00 €

Elle décide, sur proposition du Conseil d'administration, de l'affecter ainsi qu'il suit :

- versement d'un dividende unitaire de 494,39 € par action
pour chacune des 391.311 actions composant le capital social,
soit un dividende total de 193 460 245,29 €
- affectation du solde au report à nouveau, soit..... 296 254 455,71 €

Ce dividende sera éligible à l'abattement de 40 % visé à l'article 158.3.2° du Code général des impôts bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France qui renonceront à l'application du prélèvement forfaitaire unique et opteront pour l'application du barème progressif.

Ce dividende sera mis en paiement à l'issue de l'assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende total versé (€)	Dividende éligible à l'abattement (€)	Dividende non éligible à l'abattement (€)
2021	116 571 546,90	116 571 546,90	-
2022	180 003 060,00	180 003 060,00	-
2023	109 997 522,10	109 997 522,10	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION (Pouvoirs en vue des formalités)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, ainsi qu'à la société « LEXTENSO », La Grande Arche – Paroi nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (RCS Nanterre 552 119 455), afin de procéder et ce, y compris par voie dématérialisée avec signature électronique, à toute formalité, tout dépôt et toute publicité partout où besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme



Monsieur Arnaud Lagardère
Président-Directeur Général

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

en milliers d'euros

ACTIF	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS OU PROVISIONS	MONTANT NET AU 31 DECEMBRE 2024	MONTANT NET AU 31 DECEMBRE 2023
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires.....	26 001	16 968	9 033	10 093
Fonds commercial.....	3 483	2 116	1 367	1 367
Autres.....	25 981	12 826	13 134	14 249
Avances et acomptes.....	13 419	0	13 419	9 062
Immobilisations corporelles				
Terrains.....	5 422	0	5 422	5 422
Constructions.....	80 785	42 176	38 609	41 468
Installations techniques, matériels et outillages industriels.....	0	0	0	0
Autres.....	29 328	25 893	3 435	4 079
Autres.....	27 965	21 901	6 064	6 784
Avances et acomptes.....	0	0	0	74
Immobilisations financières				
Participations.....	751 605	17 912	733 593	869 868
Créances rattachées à des participations.....	43 086	138	42 940	31 580
Autres valeurs immobilisées.....	31 101	360	30 740	29 272
Avances et acomptes.....	0	0	0	0
Total	1 038 054	140 290	897 764	1 023 318
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements.....	7 679	1 365	6 314	8 040
En-cours de production (biens ou services).....	10 053	2 910	7 143	7 450
Produits intermédiaires et finis.....	65 068	43 336	21 732	23 049
Marchandises.....	6 805	3 103	3 702	3 976
Avances et acomptes versés sur commandes d'exploitation.....	0	0	0	0
Créances d'exploitation				
Créances clients et comptes rattachés.....	378 124	19 989	358 135	334 814
Autres.....	28 199	927	27 272	27 011
Créances diverses.....	46 738	41 792	4 946	6 064
Créances Sociétés du groupe.....	269 658	0	269 658	25 913
Valeurs mobilières de placements.....	0	0	0	0
Disponibilités.....	2 121	0	2 121	44 597
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance.....	8 242	0	8 242	10 885
Total	822 688	113 424	709 264	491 799
Ecarts de conversion - actif.....	191	0	191	149
TOTAL GENERAL	1 860 932	253 713	1 607 219	1 515 266

en milliers d'euros

PASSIF	MONTANT AU 31 DECEMBRE 2024	MONTANT AU 31 DECEMBRE 2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital.....	6 261	6 261
Primes d'émission, de fusion et d'apport.....	371 618	371 618
Ecart de réévaluation.....	2	2
Réserves		
Réserve légale.....	626	626
Réserves réglementées.....	0	0
Réserves diverses facultatives.....	2 810	2 810
Report à nouveau.....	296 254	341 130
Résultat net	193 461	65 121
Provisions réglementées.....	1 708	1 508
Total	872 740	789 076
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	133 673	117 408
Provisions pour charges.....	17 078	16 213
Total	150 751	133 622
DETTES		
Dettes Financières		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit.....	37 688	47 428
Emprunts et dettes financières divers.....	54	54
Dettes rattachées à des participations.....	15 627	16 240
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	356 445	362 776
Dettes fiscales et sociales.....	53 728	54 620
Autres.....	71 041	71 230
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés.....	261	904
Autres.....	41 828	35 660
Dettes sociétés du groupe	6 799	2 893
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance.....	242	750
Total	583 713	592 555
Ecart de conversion - passif.....	16	14
TOTAL GENERAL	1 607 219	1 515 266

COMPTE DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2024

en milliers d'euros

	31 DECEMBRE 2024	31 DECEMBRE 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
.Ventes de marchandises acquises à l'étranger	949 746	950 030
.Production vendue (biens et services)	406 707	416 324
Montant net du chiffre d'affaires dont à l'exportation : 149 306	1 356 453	1 366 354
.Production stockée et immobilisée	(6 204)	11 767
.Reprises sur amortissements et provisions	163 078	159 309
.Autres produits et transferts de charges	22 740	24 216
TOTAL	1 536 067	1 561 646
CHARGES D'EXPLOITATION		
.Achats de marchandises, matières premières et autres approvisionnements	843 645	846 471
.Variation de stocks	2 018	6 823
.Autres achats et charges externes	290 283	321 127
.Impôts, taxes et versements assimilés	10 862	10 282
.Salaires et traitements	104 003	102 382
.Charges sociales	44 702	40 903
.Dotations aux amortissements	10 093	10 337
.Dotations aux provisions	171 276	158 223
.Autres charges	63 960	59 640
TOTAL	1 540 842	1 556 188
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
.Produits des coparticipations	3 515	1 905
.Perles des coparticipations	1 337	778
1.RESULTAT D'EXPLOITATION	(2 597)	6 585

	31 DECEMBRE 2024	31 DECEMBRE 2023
PRODUITS FINANCIERS		
.Des S.N.C	14 035	9 241
.Dividendes	206 385	119 599
.Reprises sur provisions	5 137	555
.Intérêts, produits assimilés et autres produits	10 198	5 524
.Revenus nets des valeurs mobilières de placement		
TOTAL	235 755	134 919
CHARGES FINANCIERES		
.Des S.N.C - S.C.S.	1 266	1 989
.Dotations aux amortissements et provisions	3 101	17 829
.Intérêts, charges assimilées et autres charges	33 347	4 139
.Abandons de créances	0	0
TOTAL	37 714	23 957
2.RESULTAT FINANCIER	198 041	110 962
3.RESULTAT COURANT avant impôts	195 444	117 547
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
.Sur opérations de gestion	261	0
.Sur opérations en capital		
Produits des cessions d'éléments d'actif	10	0
Autres produits	0	0
.Reprises sur provisions	7 148	0
.Transfert de charges exceptionnelles		
TOTAL	7 419	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
.Sur opérations de gestion	2 600	25 852
.Sur opérations financières	0	
.Sur opérations en capital		
Valeurs comptables des éléments cédés	982	0
Autres charges	0	0
.Dotations aux amortissements et aux provisions	4 561	21 433
TOTAL	8 142	47 285
4.RESULTAT EXCEPTIONNEL	(724)	(47 285)
Participation des salariés	(5 544)	(5 312)
Impôts sur les bénéfices	4 284	171
RESULTAT NET	193 461	65 121

ANNEXE
DES COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2024

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

NOTE 1 -	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	
NOTE 2 -	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	
NOTE 3 -	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	
NOTE 4 -	ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	
NOTE 5 -	ETAT DES AMORTISSEMENTS	
NOTE 6 -	ETAT DES PROVISIONS	
NOTE 7 -	ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	
NOTE 8 -	REEVALUATION	N.S.
NOTE 9 -	FONDS COMMERCIAL	
NOTE 10 -	PRODUITS A RECEVOIR - CHARGES A PAYER	
NOTE 11 -	PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE	
NOTE 12 -	ECARTS DE CONVERSION	
NOTE 13 -	COMPOSITION DU CAPITAL	
NOTE 14 -	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	
NOTE 15 -	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	
NOTE 16 -	TRANSFERT DE CHARGES	
NOTE 17 -	VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES	
NOTE 18 -	CREDIT-BAIL	N.S.
NOTE 19 -	ENGAGEMENTS HORS BILAN	
NOTE 20 -	ETAT DES SURETES REELLES	N.S.
NOTE 21 -	INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES	
NOTE 22 -	ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	
NOTE 23 -	REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS	
NOTE 24 -	EFFECTIF MOYEN	
NOTE 25 -	TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	
NOTE 26 -	IDENTITE DES SOCIETES-MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE	
NOTE 27 -	DEGRE D'EXPOSITION AUX RISQUES DE MARCHE	
NOTE 28 -	REGIME DE SECURITE SOCIALE APPLICABLE AUX DIRECTEURS DE COLLECTION	

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024**NOTE 1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables (ANC) du 5 juin 2014 et complété des règlements subséquents.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode normalement retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

Ne sont produites dans l'annexe que les notes relatives à des informations dont l'importance est significative.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :**Fonds de commerce :**

Les fonds de commerce ne sont pas amortis, car ils ont une durée de vie indéfinie. Cependant, ils font l'objet de tests de dépréciation à la date de clôture de l'exercice et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable du fonds de commerce à sa valeur recouvrable qui est la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente.

La valeur d'utilité du fonds de commerce est généralement déterminée sur la base des perspectives attendues sur les années futures.

Autres immobilisations incorporelles :

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées principalement de logiciels et programmes informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, qui comprend le prix d'achat, net de remises, rabais et escomptes et certains frais accessoires directement attribuables.

Les logiciels et programmes informatiques sont amortis sur une durée de deux ans ou selon leur durée d'utilisation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées conformément aux principes comptables généraux et aux réglementations en vigueur. Elles comprennent les actifs physiques détenus par l'entreprise pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et de services, ou pour des besoins administratifs, et dont la durée de vie est supérieure à un exercice.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Ce coût inclut :

- Le prix d'achat, net de remises, rabais...
- Les frais accessoires d'achat tels que les frais de transport, de montage, de manutention, les droits de douane non récupérables
- Les coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, comme les frais de préparation, les essais et les coûts initiaux de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode d'amortissement linéaire ou dégressif, en fonction de la nature de l'actif, sur la durée de vie utile estimée. Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

La durée d'amortissement retenue est la suivante : Mode & durée d'amortissement	Mode	Durée
- Constructions - Bâtiments	linéaire	de 20 à 40 ans
- Constructions - Installations générales, agencements et aménagements légers	linéaire	de 5 à 10 ans
- Constructions - Installations générales, agencements et aménagements lourds	linéaire	de 10 à 25 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	dégressif	10 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers	linéaire	de 5 à 10 ans
- Matériel de transport	linéaire	4 ans
- Matériel informatique	dégressif	3 ans
- Matériel informatique	linéaire	4 ans
- Matériel de bureau	linéaire	10 ans
- Mobilier	linéaire	8 et 10 ans

Les immobilisations corporelles sont soumises à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indices de perte de valeur. Lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, une perte de valeur est constatée en résultat.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat ou à la valeur de souscription. Les frais d'acquisition sont incorporés au prix de revient des titres de participation. Ces frais d'acquisition s'entendent des droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

La fraction du prix de revient des titres de participation correspondant à ces frais d'acquisition est amortie linéairement (amortissement dérogatoire) sur cinq ans à compter de leur date d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée. À chaque clôture la valeur d'inventaire est déterminée sur la base de la plus élevée de la valeur d'utilité et de la valeur vénale. La valeur d'utilité est déterminée selon une approche mixte basée sur l'actif net comptable ou l'actif net comptable réévalué, lui-même déterminé sur la base des perspectives attendues sur les années futures.

La recouvrabilité des créances rattachées à des participations est appréciée en fonction des caractéristiques des prêts et des perspectives de profitabilité des entités concernées. En principe, la dépréciation de ces créances n'intervient qu'après la dépréciation totale des titres de participation correspondants.

STOCKS :

Stocks de matières premières :

Les stocks de matières premières sont constitués essentiellement de papier et sont valorisés au coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat des matières premières, minoré des remises, rabais et ristournes obtenus, ainsi que les frais accessoires d'achat (transports, etc.).

Lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée en charge pour ramener la valeur des stocks à la valeur nette de réalisation.

Stocks de produits finis et d'en cours de production :

Les stocks de produits finis sont constitués essentiellement des ouvrages édités.

Les en-cours de production représentent les ouvrages en cours de fabrication à la date de clôture de l'exercice comptable.

Les stocks de produits finis et d'en-cours de production sont valorisés au prix de revient correspondant au coût de production.

Les stocks de produits finis font l'objet de dépréciations déterminées selon les règles appliquées dans la profession et fiscalement admises, prévoyant des modalités différenciées en fonction de la nature et de la catégorie des ouvrages (accord du 21 février 1942 entre le Comité d'organisation des industries, arts et commerces du livre et l'administration fiscale, modifié par une décision ministérielle du 31 juillet 1979 et par un courrier du service de la législation fiscale du 13 juillet 1989).

Stocks de marchandises :

Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat des marchandises minoré des remises, rabais et ristournes obtenus, ainsi que les frais accessoires d'achat (transport, droits de douane, assurances, etc.).

Lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée en charge pour ramener la valeur des stocks à la valeur nette de réalisation.

CREANCES

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale à la date de leur comptabilisation initiale, conformément au principe du coût historique.

Ces créances font l'objet d'une évaluation à chaque clôture de l'exercice afin de déterminer leur valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée. La dépréciation des créances clients est déterminée selon les principes suivants :

- Analyse individuelle : chaque créance est examinée individuellement et dépréciée lorsque leur recouvrement est jugé incertain en raison d'évènement tel qu'un contentieux ou d'une défaillance ou d'un risque de défaillance financière de ce dernier
- Provision collective : en complément de l'analyse individuelle déterminée en fonction de l'antériorité des créances.

Les créances irrécouvrables sont comptabilisées en charge.

AVANCES AUTEURS :

Les avances versées aux auteurs (à-valoris, avances garanties, minimums garantis...) sont évaluées à leur valeur nominale à la date de leur comptabilisation initiale, conformément au principe du coût historique.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées pour couvrir les risques de non-recouvrement de celles-ci. Il convient de distinguer :

- Avances sur ouvrages parus : dépréciation du solde du montant versé net des droits générés par l'exploitation, selon un taux observé en fonction de la typologie de l'ouvrage considéré et de la date de la parution.
- Avances sur ouvrages non parus : dépréciation de l'avance versée selon un taux établi en fonction du type d'ouvrage considéré et de la date de signature du contrat d'édition ou de contractualisation avec l'auteur.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des passifs ou à des pertes dont l'échéance ou le montant sont incertains à la clôture de l'exercice.

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation à la date de clôture résultant d'un événement passé.
- Il est probable ou certain qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour risques et charges sont évaluées au montant correspondant à la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation à la date de clôture. Cette estimation tient compte des informations disponibles à la date de clôture.

Provision pour retours d'ouvrages invendus :

Dans le secteur de l'édition, les provisions pour retours d'ouvrages sont constituées pour anticiper les retours, de la part des libraires et des distributeurs, d'invendus mis à l'office.

Une provision pour retours d'ouvrages invendus est comptabilisée lorsqu'il est probable qu'une partie des ouvrages vendus au cours de l'exercice sera retournée par les distributeurs et les libraires.

Ces provisions sont évaluées à partir du taux de retour historique et/ou prévisionnel appliqué aux ventes de l'exercice en cours. Le montant de la provision inclut notamment, en plus de la marge de l'éditeur, le prix de revient des ouvrages retournés si ces derniers sont destinés à être pilonnés.

Le calcul de ces provisions est individualisé par ouvrage.

Provision pour indemnités de départ en retraite :

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés sont évalués et comptabilisés conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), notamment le règlement ANC 2013-02 relatif aux obligations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi.

Les engagements au titre des indemnités de départ en retraite sont évalués sur la base de critères actuarielles, prenant en compte notamment les hypothèses suivantes :

- L'espérance de vie des salariés (tables de mortalité).
- Le taux de rotation du personnel.
- L'âge probable de départ à la retraite.
- Le taux d'actualisation basé sur les obligations de sociétés de première catégorie.
- Le taux de revalorisation des salaires.

Les engagements au titre des indemnités de départ en retraite sont calculés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées (projected unit credit method). Cette méthode consiste à répartir les engagements sur les périodes de service des salariés.

Les variations des engagements sont comptabilisées comme suit :

- Charge de l'Exercice : Les coûts des services rendus (service cost) durant l'exercice en cours sont comptabilisés en charge.
- Coût des Intérêts : Les frais financiers relatifs à l'actualisation des engagements sont comptabilisés en charge financière.
- Écarts Actuariels : Les écarts actuariels résultants des modifications des hypothèses actuarielles ou des ajustements par rapport à l'expérience passée sont comptabilisés en charges ou en produits immédiatement.

Le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de la provision, à la clôture de l'exercice, est de 3,40 % contre 3,20 % à la clôture de l'exercice précédent. L'écart actuariel est enregistré dans les charges de la période.

Les autres hypothèses actuarielles retenues à la clôture de l'exercice sont les suivantes :

- Age moyen de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de croissance moyen des salaires : 2,5% l'an

DETTES SOCIETES DU GROUPE

Ce poste correspond principalement aux liquidités mises à disposition des sociétés du groupe dans le cadre du système de gestion centralisée de la trésorerie et au compte courant d'intégration fiscale.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(Décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008)

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes n'est pas donnée car elle est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de la société Lagardère SA.

QUOTE-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN

Il s'agit des résultats de coédition dans le cadre d'activités exercées par des sociétés en participation. Ils sont transférés quand la société est gérante ou, à l'inverse, reçus si le gérant est le coéditeur.

RESULTATS DES SOCIETES DE PERSONNES

Les résultats des sociétés de personnes sont constatés en produits financiers lorsqu'ils sont bénéficiaires et en charges financières lorsqu'ils sont déficitaires.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions que la société réalise avec des parties liées, détenues ou non en quasi-totalité, rentrent dans le cadre du cours normal de ses activités.

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 2 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Activité du portefeuille titres :

I. Principales acquisitions/souscriptions :

- Création et acquisition de la société « Hachette Collections INC » à hauteur de 100% rattachée à l'activité Encyclopédie et collections.
- Acquisition de la Société « SEQUOIA » à hauteur de 20% rattachée à l'activité BSO.
- Complément d'acquisition des titres « Société des Editions Grasset et Fasquelle » à hauteur de 99,03%
- Complément d'acquisition des titres « Librairie Arthème Fayard » à hauteur de 99,99%
- Complément d'acquisition des titres « Calmann-Lévy » à hauteur de 83,06%
- Complément d'acquisition des titres « Librairie Générale Française » à hauteur de 59,99%
- Complément d'acquisition des titres « Audiolib » à hauteur de 0,01%
- Complément d'acquisition des titres « Dunod Editeur » à hauteur de 99,99%
- Complément d'acquisitions des titres « Blackrock Games » à hauteur de 90%
- Complément d'acquisitions des titres « Le Livre Scolaire » à hauteur de 100%
- Diminution de capital pour la Société « Hachette Livre UK »
- Diminution de capital pour la Société « Hachette Jeux INC »

II. Principales cessions :

- Liquidation de la société « Bragelonne Games »
- Fusion absorption de la société « Mama Editions » avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024

Activité de la branche Distribution :

Mouvements sur les Editeurs : Pas de nouvel éditeur tiers ni de départ significatif.

Activité de la branche Edition :

Néant

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 3 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

NOTE 4 - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(en milliers d'euros)

	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations			Diminutions		Valeurs brutes en fin d'exercice	Valeurs d'origine avant réévaluation légale
		Acquisitions Créations Virements de poste à poste	par virement de poste à poste	Apports Fusions	par virement de poste à poste	par Cessions Scissions Mises HS		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
.Frais établisst, recherche, développement								
.Concessions, brevets, licences, marques	26 001						26 001	26 001
.Fonds commercial	3 483						3 483	3 483
.Autres immobilisations incorporelles (1)	24 496	1 384	65	33		18	25 961	25 961
.Avances et acomptes	9 062	4 504			65	83	13 419	13 419
TOTAL 1	63 042	5 880	65	33	65	101	68 863	68 863
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
.Terrains	5 422						5 422	5 422
.Constructions	80 433	380				28	80 785	80 785
.Installations techniques, matériels et outillages industriels	28 946	115	81			113	29 328	20 328
.Autres immobilisations corporelles	26 616	1 570	40	136	7	498	27 859	27 859
.Immobilisations corporelles en cours	289	1 235		1	12	1 406	107	107
.Avances et acomptes	74				74		0	0
TOTAL 2	141 779	3 599	121	137	121	2 015	143 499	143 499
IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
.Autres Participations	889 820	4 505			443	142 376	751 505	751 505
.Créances rattachées à des participations	31 714	350 298				338 928	43 086	43 086
.Autres titres immobilisés	9 312	1 405					10 717	10 717
.Prêts et autres immobilisations financières	20 319	117	461	2	17	498	20 384	20 384
TOTAL 3	951 166	356 323	461	2	461	481 800	825 692	825 692
TOTAL GENERAL	1 155 988	365 811	646	172	646	483 916	1 038 054	1 038 054

(1) Seuls les logiciels et programmes informatiques figurent sous cette rubrique

NOTE 5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

(en milliers d'euros)

	Amortissements au début de l'exercice	Apports Fusions	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Amortissements en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établisst, recherche, développement	15 789		1 053		16 842
.Concessions, brevets, licences, marques	10 246	33	2 565	18	12 826
.Autres immobilisations incorporelles (1)					
TOTAL 1	26 035	33	3 618	18	29 668
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
.Constructions	38 964		3 211		42 175
.Installations techniques, matériels et outillages industriels	24 866		1 138	112	25 892
.Autres immobilisations corporelles	20 122	115	2 127	462	21 902
TOTAL 2	83 952	115	6 476	574	89 969
TOTAL AMORTISSEMENTS	109 987	148	10 094	592	119 637

(1) Seuls les logiciels et les programmes informatiques figurent sous cette rubrique

MODE, DUREE ET TAUX D'AMORTISSEMENT	Mode	Durée	Taux
Logiciels informatiques	linéaire	2 ans	50,00%
Programmes informatiques	linéaire	selon durée d'utilisation	
Constructions	linéaire	de 20 à 40 ans	de 2,5% à 5%
Installations, agencements et aménagements légers	linéaire	de 5 à 10 ans	20% à 10 %
Installations, agencements et aménagements lourds	linéaire	de 10 à 25 ans	de 10% à 4 %
Installations techniques, matériels et outillages	dégressif	10 ans	22,50%
Matériel de transport	linéaire	4 ans	25%
Matériel informatique	dégressif	3 ans	41,67%
Matériel informatique	linéaire	4 ans	25%
Matériel de bureau	linéaire	10 ans	10,00%
Mobilier	linéaire	8 et 10 ans	12,50% & 10%

(en milliers d'euros)

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation Apports Fusion	Augmentation et dotations de l'exercice	Diminution et reprises de l'exercice	Transfert	Montant en fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES						
Amortissements dérogatoires	1 508	0	222	21	0	1 708
TOTAL I LIGNE	1 508	0	222	21	0	1 708
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
. Pour litiges en cours	330	0	141	105	0	366
. Pour pertes de change	149	0	191	149	0	191
. Pour indemnités de retraite	16 004	0	2 203	1 268	0	16 939
. Pour impôts	0	0	10 750	3 976	5 922	12 696
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
. Pour pertes sur stock	209	0	139	209	0	139
. Pour risques-Sociétés Groupe	1 031	0	560	727	0	864
. Pour risques-Tiers	4 190	0	4 491	4 170	0	4 510
. Pour risques-Divers	0	0	0	0	0	0
. Pour risques- court terme	10 190	0	7 327	1 476	-4 134	11 907
. Pour risques- long terme	11 578	0	12 363	3 857	-1 788	18 296
. Pour retours d'invendus	65 850	96	64 331	65 954	0	64 331
. Pour réorganisations	21 154	0	3 779	6 567	0	18 366
. Pour indemnités sociales	2 928	0	1 086	1 869	0	2 145
Sous-total Autres provisions pour risques et charges	117 139	96	94 076	84 830	-5 922	120 559
TOTAL II	133 622	96	107 361	90 328	0	150 751
PROVISIONS POUR DEPRECIATION						
. Sur immobilisations incorporelles	2 235	0	7	0	0	2 242
. Sur titres de participation	19 952	0	3 097	5 137	0	17 912
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
. Sur autres titres immobilisés	30	0	0	0	0	30
. Sur créances rattachées à des participations	134	0	4	0	0	138
. Sur autres immos financières	330	0	0	0	0	330
Sous-total Autres immobilisations financières	495	0	4	0	0	498
. Sur stocks et en-cours	59 089	406	47 030	55 809	0	50 715
. Sur clients	18 564	44	14 161	12 779	0	19 989
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION						
. Sur fournisseurs débiteurs	433	0	602	433	0	602
. Sur co-participations	73	0	0	0	0	73
. Sur auteurs	46 120	0	6 454	10 855	0	41 719
. Autres débiteurs	325	0	0	0	0	325
Sous-total Autres provisions pour dépréciation	46 952	0	7 056	11 288	0	42 719
TOTAL III	147 285	450	71 355	85 014	0	134 075
TOTAL GENERAL (I+II+III)	282 414	546	178 937	175 363	0	286 534
dont dotations et reprises						
- d'exploitation			171 276	163 078		
- financières			3 101	5 137		
- exceptionnelles			4 561	7 148		

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

(en milliers d'euros)

CREANCES	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
.Créances rattachées à des participations	43 086	41 222	1 864
.Prêts	433	396	38
.Autres immobilisations financières (1)	385	13	372
ACTIF CIRCULANT			
.Créances clients et comptes rattachés	378 124	377 746	378
.Autres créances	74 936	24 801	50 136
.Créances Sociétés du Groupe	269 658	269 658	0
COMPTES DE REGULARISATION			
.Charges constatées d'avance	8 242	7 885	357
TOTAL GENERAL	774 866	721 721	53 145

(1) Dont prêts participatifs : néant

(en milliers d'euros)

DETTES	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et cinq ans au plus	Dont à plus de cinq ans
DETTES				
.Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	37 688	37 688		
.Emprunts et dettes financières divers (1)	54			54
.Dettes rattachées à des participations	15 627	15 627	0	0
.Dettes fournisseurs et comptes rattachés	356 445	355 264	1 181	
.Dettes fiscales et sociales	53 728	53 728		
.Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	261	261		
.Autres dettes	112 869	112 869		
.Dettes Sociétés du Groupe	6 799	6 799		
COMPTES DE REGULARISATION				
.Produits constatés d'avance	242	242		
TOTAL GENERAL	583 713	582 478	1 181	54

(1) Dont emprunts participatifs : néant

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 8 - REEVALUATION

NON SIGNIFICATIF

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 9 - FONDS COMMERCIAL

(en milliers d'euros)

	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Droit au bail	172		172
Fonds de commerce	3 311	(2 116)	1 195
			-
TOTAL	3 483	(2 116)	1 367

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 10 - PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus
dans les postes suivants du bilan (En milliers d'euros)

Créances rattachées à des participations	13 696
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	6 292
Autres créances	1 355
Créances auprès des établissements de crédit - disponibilités	0
TOTAL	21 343

NOTE 10 - CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus
dans les postes suivants du bilan (En milliers d'euros)

Dettes rattachées à des participations	1 278
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 561
Dettes fiscales et sociales	46 245
Autres dettes	6 225
TOTAL	181 309

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 11 - PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(en milliers d'euros)

	Produits	Charges
Produits/Charges d'exploitation	242	8 242
Produits/Charges financiers	0	0
Produits/Charges exceptionnels	0	0
TOTAL	242	8 242

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 12 - ECARTS DE CONVERSION (en milliers d'euros)

On constate un écart de conversion "actif" de 191 K€ provenant de la réévaluation aux taux de clôture de Larousse Mexique en MXN (swap) ainsi que pour Hachette Japon (swap emprunt), cet écart a été provisionné à la clôture de l'exercice (Dotations provisions pertes de change SG). (cf. note 24 "Degré d'exposition aux risques de marché").

On constate un écart de conversion « passif » de 16 K€ provenant de la réévaluation aux taux de clôture de Hachette Polska en PLN (emprunt)

L'écart de conversion « actif » global s'élève donc à la clôture de l'exercice à 191 K€.

L'écart de conversion « passif » global s'élève donc à la clôture de l'exercice à 16 K€.

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 13 – COMPOSITION DU CAPITAL (en euros)

Au 31 Décembre 2024, le capital social est de 6 260 976 euros, divisé en 391 311 actions d'une valeur nominale de 16 euros.

Il n'existe pas d'actions à droit de vote double.

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 14 - VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	(en milliers d'euros) Montant
Capitaux propres à la clôture de l'exercice antérieur avant affectations	723 954,9
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	65 120,8
CAPITAUX PROPRES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	789 075,8
APPORTS RECUS AVEC EFFET RETROACTIF A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	0,0
Variation du capital	0,0
Variation des autres postes	0,0
CAPITAUX PROPRES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE APRES APPORTS RETROACTIFS	789 075,8
Variation en cours d'exercice :	
Variation du capital	0,0
Variation des primes, réserves, report à nouveau	-109 997,5
Variation des "provisions" relevant des capitaux propres	0,0
Contreparties de réévaluations	0,0
Variation des provisions réglementées et subventions d'équipement	200,8
Autres variations	0,0
CAPITAUX PROPRES AU BILAN DE CLOTURE DE L'EXERCICE AVANT AGO	679 279,0
VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	-109 796,7
Dont variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0,0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	-109 796,7

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 15 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers d'euros)

Répartition par secteurs d'activité	France	Etranger	Total
.Livre			
- Fonds	220 137	48 686	268 824
- Autres éditeurs	769 208	80 265	849 473
- Numérique	36 497	6 801	43 297
.Presse	1 123	163	1 287
.Prestations de services	127 147	9 450	136 597
.Autres produits vendus	53 035	3 941	56 976
TOTAL	1 207 147	149 306	1 356 453

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 16 - TRANSFERT DE CHARGES

Nature des transferts	(En milliers d'euros)
Papiers	11
Coût indirect de fabrication	3 469
Droit forfaitaire	3 665
TAD	486
PLV & catalogues	408
Spécimen	1 453
Frais de fonctionnement CE	17
Avantages en nature et Indem. Journ.	496
TOTAL	10 005

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 17 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

(en milliers d'euros)

	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	195 445	4 284	199 728
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(724)	0	(724)
PARTICIPATION DES SALARIES	(5 544)	0	(5 544)
IS N-1 / REDRESSEMENTS IS	0	0	0
Sous-total IS N	189 177	4 284	193 461
ANNULATION PAR CICE N-1		0	0
PAR CICE N			0
RESULTAT NET	189 177	4 284	193 461

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 18 - CREDIT BAIL

NON SIGNIFICATIF

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 19 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés	(en milliers d'euros)
	Montant
. Avals, cautions & garanties donnés	1 128
. Crédit-bail mobilier	0
. Achats & ventes de devises à terme	51 625
. Promesse d'achat de titres	11 390
TOTAL	64 144
dont concernant :	
les filiales	63 623
les participations	0
les autres entreprises liées	0

Engagements reçus	(en milliers d'euros)
	Montant
. Avals, cautions & garanties reçus (1)	574
. Crédit-bail mobilier	0
. Achats & ventes de devises à terme	51 625
. Promesse de vente de titres	11 390
TOTAL	63 589
dont concernant :	
les filiales	63 015
les participations	574
les autres entreprises liées	0

(1) Abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune envers Hachette Livre

NB : Il n'y a pas d'engagements de retraite hors bilan, car ils sont provisionnés dans les comptes d'Hachette Livre au 31/12/2024

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 20 - ETAT DES SURETES

NON SIGNIFICATIF

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 21 - INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

		(en milliers d'euros)
		Montant
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		185 701
Impôts sur les sociétés		0
RESULTAT AVANT IMPOTS		185 701
<u>Variations des provisions réglementées</u>		201
.Amortissements dérogatoires	201	
.Provision spéciale de réévaluation	0	
<u>Autres évaluations dérogatoires</u>		0
.Incidences relatives aux S.N.C.	0	
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (AVANT IMPOTS)		185 902

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 22 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Nature des différences temporaires	(en milliers d'euros)	
	Base	Impôt
ACCROISSEMENTS		
Provisions réglementées	-	-
Plus-values en sursis d'imposition à LT (Titres de participations)	91 725	2 843
Plus-values en sursis d'imposition (Mali de confusion)	19 566	5 053
Plus-values en sursis d'imposition (Terrains)	3 676	949
Pénalités pour paiement tardif (loi NRE 2001)	329	85
Incidences relatives aux S.N.C. et S.C.S.	-	-
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	115 296	8 930
ALLEGEMENTS		
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation Risques & charges, dépréciations	89 632	23 148
Autres		
Participation des salariés	(306)	(79)
Contribution sociale de solidarité (Organic)	(1 407)	(363)
Participation à l'effort de construction	(441)	(114)
Amortissements logiciels	0	0
Incidences relatives aux S.N.C. et S.C.S.	14 714	3 800
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	102 193	26 391

Les taux d'impôts retenus, incluant l'impôt société (25%), la contribution sociale sur les bénéfices (3,30%)

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 23 - INFORMATION RELATIVE AUX DIRIGEANTS

La rémunération des organes d'administration n'est pas communiquée car elle conduirait à donner une information permettant d'identifier la situation individuelle d'un membre de ces organes.

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 24 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié
Cadres	936
Agents de maîtrise & Techniciens	294
Employés	427
Apprentis	59
Travailleurs à domicile	9
TOTAL	1 725

NOTE 25 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2024 (en millions d'euros ronds)

Informations sur l'entité	Devise	Capitaux		Cotisation de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Parts et préférences consenties	Cotisations et parts cédées	C.A. H.T. du exercice	Résultats nets (intérêts ou pertes)	Dividendes perçus	Observations
		En K. DEVISES			En K.€							
		Avant déduction des provisions	Après déduction des provisions		Fin de l'exercice	Fin de l'exercice						
A - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR BRUTE DES TITRES EXCÈDE 1 % DU CAPITAL												
LES FILIALES (en K.€)												
Mazancé 58 rue Jean Blouzet - 92170 Vanves SIREN : 377 827 583		100	2 177	100,00%	342	342	0		1 249	(174)	0	
Calman-Lévy 21 rue de Valenciennes - 75006 Paris SIREN : 572 082 279		37	9 223	83,05%	7 650	7 650	0		17 863	2 561	1 007	
Centre de Traitement des Résines (C.T.R.) 137 route de Courbi-Abbaye - 21160 Langenreau SIREN : 381 737 519		322	(50)	99,87%	1 103	322	0		8 255	(58)	0	
Officine 41 chemin des Jours - 1025 St Sulpice - Suisse	KCHF	250	140	100,00%	325	356	0		18 430	3 235	6 627	
Oréal 35 avenue de l'Énergie - 4433 Aizeny - Belgique		744	75	99,88%	855	855	0		59 031	43	362	
Oréal Europe 11 rue Paul Ben - 92243 Malakoff SIREN : 318 653 628		1 040	1 315	99,89%	37 631	37 631	0		27 835	972	2 037	
Edes Gripe Ocasalia Calle de Cádiz 124, 2º pl. - 25206 Valera - Espagne		413	1 624	100,00%	731	791	0		1 850	442	375	
Edes Alain René 58 rue Jean Blouzet - 92170 Vanves SIREN : 356 000 787		184	3 315	100,00%	25 999	25 999	0		2 398	4 819	4 260	246 en lution de 19 555 K€ inclus dans la valeur des titres
Edes des Editions Grasset et Fasquelle 81 rue des Saussaies - 75009 Paris SIREN : 562 023 705		746	845	99,02%	4 607	4 607	0		16 476	2 075	3 306	
Edes Paris 8 rue de la Chapelle - 75009 Paris SIREN : 352 585 624		7 455	9 232	99,89%	84 678	84 678	0		54 972	4 562	3 041	
Les Participations 58 rue Jean Blouzet - 92170 Vanves SIREN : 825 164 110		13 327	518	56,41%	15 451	15 651	1 550		0	(81)	0	
La Giff 58 rue Jean Blouzet - 92170 Vanves SIREN : 428 937 657		8	2	100,00%	249	249	0		10 950	3 658	3 349	

NOTE 25 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2024 (en millions d'euros arrondis)

Informations financières	Devise	Capital		Quote part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prises et ajustements concernés	Cielions et autres donnés	C.A. N.E. du dernier exercice	Résultats nets (Montée ou perte)	Dividendes espérés	Observations
		EN K. EUROS	EN M. EUROS		En M. €	En M. €						
Filiales et participations												
Éditions Larousse 21 rue de Montparnasse - 75006 PARIS SIREN : 481 344 170		6 037	2 165	100,00%	21 037	21 233	0		65 978	3 051	5 717	
Larousse 21 rue de Montparnasse - 75006 PARIS SIREN : 401 457 213		5 518	2 460	100,00%	37 000	37 000	0		3 972	2 903	2 958	
Éditions Jean-Claude Lillès 17 rue Jacob - 75006 Paris SIREN : 692 039 659		2 026	1 454	99,99%	6 784	6 784	0		8 781	428	0	
Editions Sirex (1) 21 rue de Montparnasse - 75006 Paris SIREN : 612 013 657		930	(948)	59,69%	1 526	1 526	0		5 416	(942)	0	
Editeur Haler rue Allende Braz, 473 - 18° crèche - conjunto 156	X.BRL	350	(1 873)	100,00%	146	0	93		0	(76)	0	Données au 31/12/2005 Prov sur prêts + intérêts pour 138 M€
Education Management 11 rue Paul Bert - 92240 Nanterre SIREN : 582 057 816		6 730	2 702	100,00%	29 600	29 600	0		0	155	231	
Grande H&L International 11 rue Paul Bert - 92240 Nanterre SIREN : 572 078 693		496	175	100,00%	327	327	0		11 802	1 705	2 164	
Hachette Collections (1) 18 rue Jean Blaise - 92170 Vanves SIREN : 398 291 848		2	411	99,02%	1 122	1 122	0		99 405	11 718	0	
Hachette Collections Japan 1-2 Kagurazaka Shinjuku-ku - Tokyo 162-0821 - Japon	K.JPY	40 003	922 287	100,00%	4 967	4 967	0		8 638 343	761 029	3 954	
Hachette Kōdansha Vojnitskaya ST 49-2 - 127015 - Moscou - Russie	K.RUB	1 600	247 606	99,90%	3 050	1 936	0		126 511	(36 284)	462	
Hachette Livre España Juan Ignacio Luis de Tena, 15 - 28027 Madrid - Espagne	K.USD	24 428	175 510	100,00%	85 616	85 616	0		0	9 349	13 907	
Hachette Polska ul. Postepa 6, 02-676 Warszawa - Pologne	K.PLN	2 774	6 608	100,00%	944	944	0		53 000	4 407	246	
Hachette UK Holdings Limited 50 Victoria Embankment - London EC4Y 0DY - Grande Bretagne	K.GBP	157 317	163 203	100,00%	236 234	236 234	0		546 419	59 933	125 650	
HL Finances 11 rue Paul Bert - 92240 Nanterre SIREN : 394 593 070		72	7	100,00%	202	202	0		27	65	143	
HL 93 18 rue Jean Blaise - 92170 Vanves SIREN : 350 674 133		312	31	99,28%	308	305	0		0	172	81	
HL 14 81 rue de Montceau 75009 Paris SIREN : 537 981 565		12	223	100,00%	1 226	1 226	0		1 582	293	420	
Librairie Arthème Fayard 13 rue de Montparnasse - 75006 Paris SIREN : 552 136 855		893	1 356	99,99%	2 421	2 621	0		14 108	(934)	710	
Mediaticus 21 rue de Montparnasse - 75006 Paris SIREN : 626 693 718		0	2 192	90,00%	16 261	6 320	0		1 966	573	661	

Informations relatives à	Devise	Compte		Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Pécuniaires avances concernés	Cautions et autres donnés	C.A. N.T. du dernier exercice	Résultats nets (résultats nets part)	Dividendes encaissés	Observations	
		EN K. RÉVERSÉ	EN K. DÉVERSÉ		EN K. €								
					Encls	Autrs							
Filiales et participations													
Librairie Générale Française 21 rue d. Montparnasse - 75006 Paris SIREN : 542 055 749	K.M.A.D.	7 426	42 516	53,565%	13 073	13 073	0		27 988	14 858	7 037		
Librairie Papeterie Hachette Lotissement El Farah II - 11 ^e Quartier Industriel Mohammedo - MA-RSC		2 003	69 265	99,070%	224	224	6%		162 484	12 015	1 528		
Logistix 58 rue Jean Boutevin - 92170 Vanves SIREN : 391 852 048		32	4	92,850%	63	36	0		0	2	0		
Plus Edition 58 rue Jean Boutevin - 92170 Vanves SIREN : 429 932 702		124	6 536	66,667%	10 976	10 976	0		21 447	3 632	1 917		
Rogron Editeur (1) 6 rue d'Assas - 75006 Paris SIREN : 672 022 918		307	431	69,895%	420	420	0		11 894	1 249	0		
Savary 11 rue Paul Bon - 92240 Muret SIREN : 775 692 321		40	1 777	100,000%	10 334	10 334	0		4 943	1 693	1 773		
SCI Assas rénové (1) 8 rue d'Assas - 75006 Paris SIREN : 315 844 431		2	0	99,600%	6 742	6 742	0		831	888	0		
SCI de 63 Rue de Valenciennes (1) 50 boulevard Raspail - 75006 Paris SIREN : 315 830 024		0	0	99,000%	1 004	1 004	0		39	87	0		
SCI de 62bis rue d'Assas (1) 8 rue d'Assas - 75006 Paris SIREN : 219 944 423		0	0	99,000%	299	299	0		35	27	0		
Le Flajo 22 rue de Valenciennes, 75008 Paris SIREN : 449 292 163		150	(70)	100,000%	3 644	1 833	0		1 872	(768)	0		
Ostrasse Rue Jean Marie Bourignon, ZA, Les Greniers 92820 Villemaire SIREN : 449 103 675		300	203	100,000%	17 093	17 062	0		0	4 594	3 050		
Bravo et Games 10 rue des Pâtes 63540 Romagnat SIREN : 493 708 317		120	4 893	90,030%	6 445	6 445	0		20 695	3 878	1 881		
Le Fato BookLife 14 rue Rna 41 Danube 39029 Lyon SIREN : 629 163 595		133	5 776	100,000%	43 572	39 579	0		7 176	769	454		
Hachette Jeux SNC 3222 rue André Grasset MCM 283 Montréal Québec		5 CA	7 394	245	100,000%	4 683	4 683	0		0	514	0	
Braycom 58 rue Jean Boutevin - 92170 Vanves SIREN : 436 142 792		265	2 044	100,000%	10 656	10 656	0		20 267	1 104	0		
Le Bête et Jou Inc 3 Chemin des Pâtes 21310 Aizeux SIREN : 798 879 047		9	163	66,667%	1 785	1 785	0		1 213	(45)	0		
Carton Up Games 21 rue de Montparnasse - 75006 Paris SIREN : 629 076 554		1	228	60,000%	721	721	0		2 103	458	53		

Informations Recevables	Devise	Capital	Capitaux propres	Quotient de capital détenue en %	Valeur déductible des titres détenus		Frais et avances consentis	Cautions et actifs consentis	C.A. N.E. à déduire en France	Résultat net (révisé ou autre)	Dividendes reçus	Observations
		EN M. DEVISES	EN M. DEVISES		Brute	Net						
		EN M. €	EN M. €		EN M. €	EN M. €						
Filiales et participations												
2 - PARTICIPATIONS (hors 18 et 20)												
Edig BP 2878 - Libreville - République Gabonaise	X XAF	100 000	1 846 755	37,500%	107	107	0		2 958 758	298 356	0	Données au 31/12/2023
Hachette Afrique Beirut, Liban	X LBP	1 500	28 318	49,560%	755	755	0		317 607	35 087	0	Données au 31/12/2023
Lighting Source France 1 Avenue Guleborg - 78310 Maurepas SIREN : 818 014 785		413	2 050	50,000%	750	750	175		4 061	353	0	
NEI - CEDA 1 boulevard de Manteuil - 01 DP 1818 Alger 01 - Côte d'Ivoire	X XOF	255 217	4 420 842	27,597%	1 450	1 450	0		8 525 428	931 635	458	Données au 31/12/2023
Cybotone 38 rue Jean Boutein - 92170 Vanves SIREN : 434 651 419		83	(1 260)	50,000%	1 250	1 250	0		2 317	928	0	
Secur3 13 rue de Trézel - 75025 Paris SIREN : 928 123 807		0	0	25,000%	400	400	0		0	0	0	Données au 31/12/2023
Power 2 99 Avenue du Pigeon Wilson 93160 Montreuil SIREN : 885 281 602		13	4 211	5,029%	597	587	0		27	(243)	0	Données au 31/03/2024
E - REVENUS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR BRUTE DES TITRES EXCEDE PAS 1 % DU CAPITAL												
1 - FILIALES NON REPRIS AU PARAGRAPHE A												
a) Filiales françaises (ensemble) (4)												
b) Filiales étrangères (ensemble) (3)												
2 - PARTICIPATIONS NON REPRIS AU PARAGRAPHE A												
a) Participations dans les sociétés françaises (ensemble)												
b) Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)												
(1) - Le montant des "sociétés en nom collectif", des "sociétés en commandite simple" et des "sociétés civiles remplies" est le résultat social avant impôt. F.I.S. étant payé par les associés.												

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 26 - IDENTITE DES SOCIETES-MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

La société Hachette Livre répond aux critères d'exemption possible d'établissement de comptes consolidés prévus par l'article 248-13 du décret du 17 février 1986.

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

LAGARDERE SA

Société Anonyme au capital de 861 289 121,80 Euros
4, rue de Presbourg
75116 – PARIS
SIRET : 320 366 446 000 13

et

LOUIS HACHETTE GROUP SA

Société Anonyme au capital de 198 288 298,80 Euros
4, rue de Presbourg
75116 – PARIS
SIRET : 808 946 305 00022

Les états financiers consolidés sont disponibles à l'adresse ci-dessus.

La société HACHETTE LIVRE SA est intégrée depuis le 01/01/1996 au sein du groupe fiscal formé par la société LAGARDERE SA.

Pour la détermination de la dette d'impôt (IS, contributions) de la société HACHETTE LIVRE SA vis à vis de la société LAGARDERE SA, et pour les besoins du calcul de la participation et de la réserve spéciale de participation prévues aux articles 7 à 21 de l'ordonnance n° 86.114 du 21/10/1986, le résultat fiscal de la société HACHETTE LIVRE SA est déterminé comme si elle était imposée séparément et dans les mêmes conditions que si elle n'appartenait pas au groupe d'intégration fiscale.

Les éventuels déficits fiscaux dégagés par la société HACHETTE LIVRE SA, avant comme pendant la période d'intégration ne peuvent pas faire l'objet d'un report en arrière sur les bénéfices fiscaux transmis au groupe.

La société HACHETTE LIVRE SA s'engage à payer à la société LAGARDERE SA, les acomptes et le solde d'IS et de contributions dans les mêmes conditions que si elle n'appartenait pas au groupe fiscal, aux mêmes échéances que si elles étaient payées au Trésor Public.

Le montant des déficits reportables de la société HACHETTE LIVRE au 31 décembre 2024 s'élève à 48.539 K€.

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 27 - DEGRE D'EXPOSITION AUX RISQUES DE MARCHÉ

Les positions de la société vis-à-vis des risques de marché (taux, change, actions) à la date du 31 décembre 2024 sont les suivantes :

□ Risque sur taux d'intérêt :

L'exposition de la société est la suivante :

- Exposition au risque de hausse des taux :
 - Emprunts en compte courant à la société pivot HL Finances (index ESTER). L'encours moyen en 2024 des jours pendant lesquels la société a emprunté à HL Finances, s'élève à 0 millions EUR et l'encours au 31/12/2024 s'élève à 0 millions EUR.
 - L'exposition liée aux lignes de découverts bancaires (index ESTER) est négligeable en raison du faible niveau de leur utilisation.
 - Il n'existe plus d'emprunt indexé sur l'Euribor, octroyé par la filiale IsCool.
- Exposition au risque de baisse des taux :
 - Prêts en compte courant à la société pivot HL Finances (index ESTER). L'encours moyen en 2024 des jours pendant lesquels la société a prêté à HL Finances, s'élève à 140.9 millions EUR et l'encours au 31/12/2024 s'élève à 257.6 millions EUR.
 - Aucun placement externe en euros sur des produits de placement ou des comptes bancaires rémunérés n'a été effectué en 2024. Seuls les comptes bancaires en devises sont rémunérés pour des montants placés qui restent limités, ainsi que les comptes bancaires EUR chez Natixis sur lesquels les montants sont non significatifs.
 - Il existe un prêt indexé sur l'Euribor finançant la filiale ICE Participations (encours au 31/12/2024 : 1,5 millions EUR).
- Aucun contrat de couverture de taux d'intérêt n'est conclu à la date d'arrêté.

□ Risque de change :

- Depuis juin 2015, Diffulivre, filiale suisse, place une partie de sa trésorerie sous forme de prêts à court terme à Hachette Livre SA libellés en CHF. Ces prêts sont intégralement reprêtés à Lagardère Finance dans la même devise et les mêmes conditions, ce qui élimine les risques de change et de taux d'intérêt. L'encours

moyen 2024 est de 6.1 millions CHF et l'encours au 31/12/2024 s'élève à 6.4 millions CHF (soit environ 6.8 millions EUR).

- Depuis juillet 2020, Hachette Livre SA finance sa filiale mexicaine Ediciones Larousse sous forme de prêts à court terme libellés en MXN (peso mexicain), qui font l'objet d'une couverture intégrale sous forme de swaps de change. L'encours moyen sur 2024 s'élève à 546.1 millions MXN et l'encours au 31/12/2024 s'élève à 505 millions MXN (soit environ 23.6 millions EUR).
- Depuis décembre 2016, la filiale Hachette Collections Japan place la majeure partie de sa trésorerie sous forme de prêts à court terme à Hachette Livre SA libellés en JPY, qui font l'objet d'une couverture intégrale sous forme de swaps de change. L'encours moyen sur 2024 s'élève à 1587,2 millions JPY et l'encours au 31/12/2024 s'élève à 1990 millions JPY (soit environ 12,2 millions EUR).
- Depuis mars 2023, la filiale Hachette Polska se finance ou place la majeure partie de sa trésorerie sous forme de prêts/emprunts à court terme à Hachette Livre SA libellés en PLN, qui font l'objet d'une couverture intégrale sous forme de swaps de change. L'encours moyen sur 2024 s'élève à 5.3 millions PLN prêtés par Hachette Polska à la société et l'encours au 31/12/2024 s'élève à 9 millions PLN (soit environ 2.1 millions EUR).
- Exposition au risque de hausse des devises : achats de biens et services libellés en GBP (achats de droits éditoriaux, honoraires, etc...) qui ont atteint en 2024 un total de 1,1 millions GBP et achats de biens et services libellés en USD (achats de droits éditoriaux, droits iconographiques, honoraires, impression et papier, ...) pour un total de 7.3 millions USD. La majeure partie de ces expositions au risque de hausse des deux devises a fait l'objet de couvertures de change sous forme d'achats à terme avec un encours moyen sur 2024 de 0,157 millions GBP et 2.4 millions USD, d'une durée allant de 1 à 18 mois. Les encours couverts au 31/12/2024 sont de 0,36 millions GBP et de 2.156 millions USD.
- Exposition au risque de baisse des devises : ventes de Hachette Canada libellées en dollars canadiens, pour un total 2024 de 29.3 millions CAD ; des ventes à terme d'une durée de 1 à 18 mois ont été effectuées pour couvrir ces encaissements; en 2024, l'encours moyen de ces couvertures représentait 11.1 millions CAD et au 31/12/2024 l'encours couvert est de 15.9 millions CAD. Dividendes reçus : en 2024, ont été reçus 2,3 millions CAD de Hachette Canada, 669 millions JPY de Hachette Collections Japan, 6.4 millions CHF de Diffulivre, 17,2 millions MAD de Librairie Papeterie Nationale, 253.2 millions FCFA de NEI CEDA ; ces expositions font pour la plupart l'objet d'une couverture spécifique lorsque leur montant est arrêté par les organes sociaux des filiales concernées ; au 31/12/2024 aucune couverture à ce titre n'était en place.

□ Risques sur actions : néant.

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 28– Régime de sécurité sociale applicable aux Directeurs de collection

Depuis l'été 2017, l'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (Agessa) a engagé de nombreuses procédures de vérification sociale à l'égard d'un grand nombre d'éditeurs, dont la société Hachette Livre, visant pour l'essentiel des directeurs de collection.

Dans le même temps, cette vague massive de vérification s'est accompagnée d'un revirement unilatéral et rétroactif de doctrine de l'Agessa visant à exclure les directeurs de collection du régime de sécurité sociale des artistes auteurs et par voie de conséquence, à exclure que ce type d'intervenants puissent être rémunérés en droits d'auteur par les éditeurs.

Le 19 avril 2018, une « lettre » adressée au directeur de l'Agessa et de la maison des artistes, par la ministre des solidarités et de la santé, le ministre de l'action et des comptes publics et la ministre de la culture a validé le changement de doctrine proposé par l'Agessa, excluant, par principe, les directeurs de collection du régime social des auteurs.

Par une ordonnance en référé du 7 novembre 2018, le Conseil d'Etat a suspendu cet arbitrage et dans un arrêt rendu lundi 21 octobre 2019, a rejeté la demande du Syndicat National de l'Edition d'annuler la décision de l'Agessa visant à exclure les directeurs de collection du régime de sécurité sociale des artistes auteurs.

Le décret n°2020-1095 du 28 août 2020 relatif à la nature des activités et des revenus des artistes-auteurs a été précisé par l'instruction ministérielle N°DSS/5B/DGCA/2023/6 du 12 janvier 2023 relative aux revenus tirés d'activités artistiques relevant de l'article L.382-3 du code de la sécurité sociale, publiée en page 149 du Bulletin Officiel Santé du 16 janvier 2023.

Pour rappel, ce décret a étendu le champ des activités principales des artistes-auteurs, en y incluant notamment la direction de collection. Il permet ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2021, la rémunération en droit d'auteur d'une activité de conception et d'animation d'une collection, sous réserve d'originalité de la collection, et hors lien de subordination avec l'éditeur (voir 9° de l'article R.382-1-1 du code de la sécurité sociale).

A noter également que ce décret introduit la possibilité de rémunérer en droits d'auteur, à compter du 1^{er} janvier 2021, les « participations à la conception, au développement ou à la mise en forme de l'œuvre d'un autre artiste-auteur qui ne constituent pas un acte de création originale au sens du livre I du code de la propriété intellectuelle » (voir 3° de l'article R.3282-1-2 du code de la sécurité sociale).

Cette disposition pourrait s'appliquer dans certaines conditions, lorsque le critère d'originalité de la collection fait défaut, et permettrait de rémunérer un directeur de collection en revenus accessoires, sous respect des conditions du II de l'article R.382-1-2, à savoir :

- Le directeur de collection est auteur par ailleurs (il a perçu une rémunération en droit d'auteur au titre d'une activité principale) ;
- Le montant total des rémunérations accessoires qu'il perçoit ne doit pas dépasser un plafond annuel, fixé dans le même décret, équivalent à 12.000 € ;
- L'activité de direction de collection ne doit pas être caractérisée par un lien de subordination avec l'éditeur.

En plus de contenir la nouvelle nomenclature utilisée pour les déclarations de droits d'auteur, l'instruction ministérielle du 12 janvier 2023 apporte des précisions au décret du 28 août 2020 :

- S'agissant des revenus accessoires, et plus particulièrement des conséquences en cas de dépassement du plafond, l'URSSAF invite l'artiste-auteur à régulariser sa situation (elle n'instaure donc pas de responsabilité pour l'éditeur).

S'agissant des directeurs de collection rémunérés en droit d'auteurs, l'URSSAF précise sur le rattachement à ce régime : *« La conception et l'animation d'une collection éditoriale constitue une activité originale qui peut être formalisée par une bible ou tout document énonçant avec précision les caractéristiques essentielles formant l'identité de la collection. Le nom du directeur de collection est associé à la collection ».*

HACHETTE LIVRE

Société anonyme

58, rue Jean Bleuzen

92170 Vanves

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

HACHETTE LIVRE

Société anonyme

58, rue Jean Bleuzen

92170 Vanves

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée générale de la société HACHETTE LIVRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HACHETTE LIVRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des dépréciations sur les immobilisations financières conformément aux principes comptables décrits dans la note 1 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons analysé le caractère approprié des méthodes comptables relatives aux dépréciations des immobilisations financières et des informations fournies dans cette note de l'annexe, et nous avons examiné leur correcte application.

Compte tenu des spécificités de la profession, votre société constitue des dépréciations sur les créances correspondant aux avances consenties aux auteurs ainsi que sur les stocks, et des provisions pour retour d'inventus. Les principes de calcul de ces dépréciations et provisions sont décrits dans la note 1 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, et ces calculs sont généralement fondés sur des données statistiques. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 13 juin 2025

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Ariane Bucaille

Ariane BUCAILLE

ACTIF	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS OU PROVISIONS	MONTANT NET AU 31 DECEMBRE 2024	MONTANT NET AU 31 DECEMBRE 2023
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires.....	26 001	16 968	9 033	10 093
Fonds commercial.....	3 483	2 116	1 367	1 367
Autres.....	25 961	12 826	13 134	14 249
Avances et acomptes.....	13 419	0	13 419	9 062
Immobilisations corporelles				
Terrains.....	5 422	0	5 422	5 422
Constructions.....	80 785	42 176	38 609	41 468
Installations techniques, matériels et outillages industriels.....	0	0	0	0
Autres.....	29 328	25 893	3 435	4 079
Autres.....	27 965	21 901	6 064	6 784
Avances et acomptes.....	0	0	0	74
Immobilisations financières				
Participations.....	751 505	17 912	733 593	869 868
Créances rattachées à des participations.....	43 086	138	42 949	31 580
Autres valeurs immobilisées.....	31 101	360	30 740	29 272
Avances et acomptes.....	0	0	0	0
Total	1 038 054	140 290	897 764	1 023 318
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements.....	7 679	1 365	6 314	8 040
En-cours de production (biens ou services).....	10 053	2 910	7 143	7 450
Produits intermédiaires et finis.....	65 068	43 336	21 732	23 049
Marchandises.....	6 805	3 103	3 702	3 976
Avances et acomptes versés sur commandes d'exploitation.....	0	0	0	0
Créances d'exploitation				
Créances clients et comptes rattachés.....	378 124	19 989	358 135	334 814
Autres.....	28 199	927	27 272	27 011
Créances diverses	46 738	41 792	4 946	6 064
Créances Sociétés du groupe.....	269 658	0	269 658	25 913
Valeurs mobilières de placements.....	0	0	0	0
Disponibilités.....	2 121	0	2 121	44 597
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance.....	8 242	0	8 242	10 885
Total	822 688	113 424	709 264	491 799
Ecart de conversion - actif.....	191	0	191	149
TOTAL GENERAL	1 860 932	253 713	1 607 219	1 515 266

PASSIF	MONTANT AU 31 DECEMBRE 2024	MONTANT AU 31 DECEMBRE 2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital.....	6 261	6 261
Primes d'émission, de fusion et d'apport.....	371 618	371 618
Ecarts de réévaluation.....	2	2
Réserves		
Réserve légale.....	626	626
Réserves réglementées.....	0	0
Réserves diverses facultatives.....	2 810	2 810
Report à nouveau.....	296 254	341 130
Résultat net	193 461	65 121
Provisions réglementées.....	1 708	1 508
Total	872 740	789 076
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	133 673	117 408
Provisions pour charges.....	17 078	16 213
Total	150 751	133 622
DETTES		
Dettes Financières		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit.....	37 688	47 428
Emprunts et dettes financières divers.....	54	54
Dettes rattachées à des participations.....	15 627	16 240
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	356 445	362 776
Dettes fiscales et sociales.....	53 728	54 620
Autres.....	71 041	71 230
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés.....	261	904
Autres.....	41 828	35 660
Dettes sociétés du groupe	6 799	2 893
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance.....	242	750
Total	583 713	592 555
Ecart de conversion - passif.....	16	14
TOTAL GENERAL	1 607 219	1 515 266

COMPTE DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2024

en milliers d'euros

	31 DECEMBRE 2024	31 DECEMBRE 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
.Ventes de marchandises acquises à l'étranger	949 746	950 030
.Production vendue (biens et services)	406 707	416 324
Montant net du chiffre d'affaires dont à l'exportation : 149 306	1 356 453	1 366 354
.Production stockée et immobilisée	(6 204)	11 767
.Reprises sur amortissements et provisions	163 078	159 309
.Autres produits et transferts de charges	22 740	24 216
TOTAL	1 536 067	1 561 646
CHARGES D'EXPLOITATION		
.Achats de marchandises, matières premières et autres approvisionnements	843 645	846 471
.Variation de stocks	2 018	6 823
.Autres achats et charges externes	290 283	321 127
.Impôts, taxes et versements assimilés	10 862	10 282
.Salaires et traitements	104 003	102 382
.Charges sociales	44 702	40 903
.Dotations aux amortissements	10 093	10 337
.Dotations aux provisions	171 276	158 223
.Autres charges	63 960	59 640
TOTAL	1 540 842	1 556 188
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
.Produits des coparticipations	3 515	1 905
.Pertes des coparticipations	1 337	778
1.RESULTAT D'EXPLOITATION	(2 597)	6 585

	31 DECEMBRE 2024	31 DECEMBRE 2023
PRODUITS FINANCIERS		
.Des S.N.C	14 035	9 241
.Dividendes	206 385	119 599
.Reprises sur provisions	5 137	555
.Intérêts, produits assimilés et autres produits	10 198	5 524
.Revenus nets des valeurs mobilières de placement		
TOTAL	235 755	134 919
CHARGES FINANCIERES		
.Des S.N.C - S.C.S.	1 266	1 989
.Dotations aux amortissements et provisions	3 101	17 829
.Intérêts, charges assimilées et autres charges	33 347	4 139
.Abandons de créances	0	0
TOTAL	37 714	23 957
2.RESULTAT FINANCIER	198 041	110 962
3.RESULTAT COURANT avant impôts	195 444	117 547
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
.Sur opérations de gestion	261	0
.Sur opérations en capital		
Produits des cessions d'éléments d'actif	10	0
Autres produits	0	0
.Reprises sur provisions	7 148	0
.Transfert de charges exceptionnelles		
TOTAL	7 419	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
.Sur opérations de gestion	2 600	25 852
.Sur opérations financières	0	
.Sur opérations en capital		
Valeurs comptables des éléments cédés	982	0
Autres charges	0	0
.Dotations aux amortissements et aux provisions	4 561	21 433
TOTAL	8 142	47 285
4.RESULTAT EXCEPTIONNEL	(724)	(47 285)
Participation des salariés	(5 544)	(5 312)
Impôts sur les bénéfices	4 284	171
RESULTAT NET	193 461	65 121

ANNEXE
DES COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2024

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

NOTE 1 -	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	
NOTE 2 -	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	
NOTE 3 -	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	
NOTE 4 -	ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	
NOTE 5 -	ETAT DES AMORTISSEMENTS	
NOTE 6 -	ETAT DES PROVISIONS	
NOTE 7 -	ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	
NOTE 8 -	REEVALUATION	N.S.
NOTE 9 -	FONDS COMMERCIAL	
NOTE 10 -	PRODUITS A RECEVOIR - CHARGES A PAYER	
NOTE 11 -	PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE	
NOTE 12 -	ECARTS DE CONVERSION	
NOTE 13 -	COMPOSITION DU CAPITAL	
NOTE 14 -	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	
NOTE 15 -	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	
NOTE 16 -	TRANSFERT DE CHARGES	
NOTE 17 -	VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES	
NOTE 18 -	CREDIT-BAIL	N.S.
NOTE 19 -	ENGAGEMENTS HORS BILAN	
NOTE 20 -	ETAT DES SURETES REELLES	N.S.
NOTE 21 -	INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES	
NOTE 22 -	ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	
NOTE 23 -	REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS	
NOTE 24 -	EFFECTIF MOYEN	
NOTE 25 -	TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	
NOTE 26 -	IDENTITE DES SOCIETES-MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE	
NOTE 27 -	DEGRE D'EXPOSITION AUX RISQUES DE MARCHE	
NOTE 28 -	REGIME DE SECURITE SOCIALE APPLICABLE AUX DIRECTEURS DE COLLECTION	

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables (ANC) du 5 juin 2014 et complété des règlements subséquents.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode normalement retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

Ne sont produites dans l'annexe que les notes relatives à des informations dont l'importance est significative.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Fonds de commerce :

Les fonds de commerce ne sont pas amortis, car ils ont une durée de vie indéfinie. Cependant, ils font l'objet de tests de dépréciation à la date de clôture de l'exercice et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable du fonds de commerce à sa valeur recouvrable qui est la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente.

La valeur d'utilité du fonds de commerce est généralement déterminée sur la base des perspectives attendues sur les années futures.

Autres immobilisations incorporelles :

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées principalement de logiciels et programmes informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, qui comprend le prix d'achat, net de remises, rabais et escomptes et certains frais accessoires directement attribuables.

Les logiciels et programmes informatiques sont amortis sur une durée de deux ans ou selon leur durée d'utilisation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées conformément aux principes comptables généraux et aux réglementations en vigueur. Elles comprennent les actifs physiques détenus par l'entreprise pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et de services, ou pour des besoins administratifs, et dont la durée de vie est supérieure à un exercice.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Ce coût inclut :

- Le prix d'achat, net de remises, rabais...
- Les frais accessoires d'achat tels que les frais de transport, de montage, de manutention, les droits de douane non récupérables
- Les coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, comme les frais de préparation, les essais et les coûts initiaux de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode amortissement linéaire ou dégressif, en fonction de la nature de l'actif, sur la durée de vie utile estimée. Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

La durée d'amortissement retenue est la suivante : Mode & durée d'amortissement	Mode	Durée
- Constructions - Bâtiments	linéaire	de 20 à 40 ans
- Constructions - Installations générales, agencements et aménagements légers	linéaire	de 5 à 10 ans
- Constructions - Installations générales, agencements et aménagements lourds	linéaire	de 10 à 25 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	dégressif	10 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers	linéaire	de 5 à 10 ans
- Matériel de transport	linéaire	4 ans
- Matériel informatique	dégressif	3 ans
- Matériel informatique	linéaire	4 ans
- Matériel de bureau	linéaire	10 ans
- Mobilier	linéaire	8 et 10 ans

Les immobilisations corporelles sont soumises à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indices de perte de valeur. Lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, une perte de valeur est constatée en résultat.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat ou à la valeur de souscription. Les frais d'acquisition sont incorporés au prix de revient des titres de participation. Ces frais d'acquisition s'entendent des droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

La fraction du prix de revient des titres de participation correspondant à ces frais d'acquisition est amortie linéairement (amortissement dérogatoire) sur cinq ans à compter de leur date d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée. À chaque clôture la valeur d'inventaire est déterminée sur la base de la plus élevée de la valeur d'utilité et de la valeur vénale. La valeur d'utilité est déterminée selon une approche mixte basée sur l'actif net comptable ou l'actif net comptable réévalué, lui-même déterminé sur la base des perspectives attendues sur les années futures.

La recouvrabilité des créances rattachées à des participations est appréciée en fonction des caractéristiques des prêts et des perspectives de profitabilité des entités concernées. En principe, la dépréciation de ces créances n'intervient qu'après la dépréciation totale des titres de participation correspondants.

STOCKS :

Stocks de matières premières :

Les stocks de matières premières sont constitués essentiellement de papier et sont valorisés au coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat des matières premières, minoré des remises, rabais et ristournes obtenus, ainsi que les frais accessoires d'achat (transports, etc.).

Lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée en charge pour ramener la valeur des stocks à la valeur nette de réalisation.

Stocks de produits finis et d'en cours de production :

Les stocks de produits finis sont constitués essentiellement des ouvrages édités.

Les en-cours de production représentent les ouvrages en cours de fabrication à la date de clôture de l'exercice comptable.

Les stocks de produits finis et d'en-cours de production sont valorisés au prix de revient correspondant au coût de production.

Les stocks de produits finis font l'objet de dépréciations déterminées selon les règles appliquées dans la profession et fiscalement admises, prévoyant des modalités différenciées en fonction de la nature et de la catégorie des ouvrages (accord du 21 février 1942 entre le Comité d'organisation des industries, arts et commerces du livre et l'administration fiscale, modifié par une décision ministérielle du 31 juillet 1979 et par un courrier du service de la législation fiscale du 13 juillet 1989).

Stocks de marchandises :

Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat des marchandises minoré des remises, rabais et ristournes obtenus, ainsi que les frais accessoires d'achat (transport, droits de douane, assurances, etc.).

Lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée en charge pour ramener la valeur des stocks à la valeur nette de réalisation.

CREANCES

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale à la date de leur comptabilisation initiale, conformément au principe du coût historique.

Ces créances font l'objet d'une évaluation à chaque clôture de l'exercice afin de déterminer leur valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée. La dépréciation des créances clients est déterminée selon les principes suivants :

- Analyse individuelle : chaque créance est examinée individuellement et dépréciée lorsque leur recouvrement est jugé incertain en raison d'évènement tel qu'un contentieux ou d'une défaillance ou d'un risque de défaillance financière de ce dernier
- Provision collective : en complément de l'analyse individuelle déterminée en fonction de l'antériorité des créances.

Les créances irrécouvrables sont comptabilisées en charge.

AVANCES AUTEURS :

Les avances versées aux auteurs (à-valoirs, avances garanties, minimums garantis...) sont évaluées à leur valeur nominale à la date de leur comptabilisation initiale, conformément au principe du coût historique.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées pour couvrir les risques de non-recouvrement de celles-ci. Il convient de distinguer :

- Avances sur ouvrages parus : dépréciation du solde du montant versé net des droits générés par l'exploitation, selon un taux observé en fonction de la typologie de l'ouvrage considéré et de la date de la parution.
- Avances sur ouvrages non parus : dépréciation de l'avance versée selon un taux établi en fonction du type d'ouvrage considéré et de la date de signature du contrat d'édition ou de contractualisation avec l'auteur.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des passifs ou à des pertes dont l'échéance ou le montant sont incertains à la clôture de l'exercice.

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation à la date de clôture résultant d'un événement passé.
- Il est probable ou certain qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour risques et charges sont évaluées au montant correspondant à la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation à la date de clôture. Cette estimation tient compte des informations disponibles à la date de clôture.

Provision pour retours d'ouvrages invendus :

Dans le secteur de l'édition, les provisions pour retours d'ouvrages sont constituées pour anticiper les retours, de la part des libraires et des distributeurs, d'invendus mis à l'office.

Une provision pour retours d'ouvrages invendus est comptabilisée lorsqu'il est probable qu'une partie des ouvrages vendus au cours de l'exercice sera retournée par les distributeurs et les libraires.

Ces provisions sont évaluées à partir du taux de retour historique et/ou prévisionnel appliqué aux ventes de l'exercice en cours. Le montant de la provision inclut notamment, en plus de la marge de l'éditeur, le prix de revient des ouvrages retournés si ces derniers sont destinés à être pilonnés.

Le calcul de ces provisions est individualisé par ouvrage.

Provision pour indemnités de départ en retraite :

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés sont évalués et comptabilisés conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), notamment le règlement ANC 2013-02 relatif aux obligations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi.

Les engagements au titre des indemnités de départ en retraite sont évalués sur la base de critères actuarielles, prenant en compte notamment les hypothèses suivantes :

- L'espérance de vie des salariés (tables de mortalité).
- Le taux de rotation du personnel.
- L'âge probable de départ à la retraite.
- Le taux d'actualisation basé sur les obligations de sociétés de première catégorie.
- Le taux de revalorisation des salaires.

Les engagements au titre des indemnités de départ en retraite sont calculés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées (projected unit credit method). Cette méthode consiste à répartir les engagements sur les périodes de service des salariés.

Les variations des engagements sont comptabilisées comme suit :

- Charge de l'Exercice : Les coûts des services rendus (service cost) durant l'exercice en cours sont comptabilisés en charge.
- Coût des Intérêts : Les frais financiers relatifs à l'actualisation des engagements sont comptabilisés en charge financière.
- Écarts Actuariels : Les écarts actuariels résultants des modifications des hypothèses actuarielles ou des ajustements par rapport à l'expérience passée sont comptabilisés en charges ou en produits immédiatement.

Le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de la provision, à la clôture de l'exercice, est de 3,40 % contre 3,20 % à la clôture de l'exercice précédent. L'écart actuariel est enregistré dans les charges de la période.

Les autres hypothèses actuarielles retenues à la clôture de l'exercice sont les suivantes :

- Age moyen de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de croissance moyen des salaires : 2,5% l'an

DETTES SOCIETES DU GROUPE

Ce poste correspond principalement aux liquidités mises à disposition des sociétés du groupe dans le cadre du système de gestion centralisée de la trésorerie et au compte courant d'intégration fiscale.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(Décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008)

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes n'est pas donnée car elle est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de la société Lagardère SA.

QUOTE-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN

Il s'agit des résultats de coédition dans le cadre d'activités exercées par des sociétés en participation. Ils sont transférés quand la société est gérante ou, à l'inverse, reçus si le gérant est le coéditeur.

RESULTATS DES SOCIETES DE PERSONNES

Les résultats des sociétés de personnes sont constatés en produits financiers lorsqu'ils sont bénéficiaires et en charges financières lorsqu'ils sont déficitaires.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions que la société réalise avec des parties liées, détenues ou non en quasi-totalité, rentrent dans le cadre du cours normal de ses activités.

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 2 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Activité du portefeuille titres :

I. Principales acquisitions/souscriptions :

- Création et acquisition de la société « Hachette Collections INC » à hauteur de 100% rattachée à l'activité Encyclopédie et collections.
- Acquisition de la Société « SEQUOIA » à hauteur de 20% rattachée à l'activité BSO.
- Complément d'acquisition des titres « Société des Editions Grasset et Fasquelle » à hauteur de 99,03%
- Complément d'acquisition des titres « Librairie Arthème Fayard » à hauteur de 99,99%
- Complément d'acquisition des titres « Calmann-Lévy » à hauteur de 83,06%
- Complément d'acquisition des titres « Librairie Générale Française » à hauteur de 59,99%
- Complément d'acquisition des titres « Audiolib » à hauteur de 0,01%
- Complément d'acquisition des titres « Dunod Editeur » à hauteur de 99,99%
- Complément d'acquisitions des titres « Blackrock Games » à hauteur de 90%
- Complément d'acquisitions des titres « Le Livre Scolaire » à hauteur de 100%
- Diminution de capital pour la Société « Hachette Livre UK »
- Diminution de capital pour la Société « Hachette Jeux INC »

II. Principales cessions :

- Liquidation de la société « Bragelonne Games »
- Fusion absorption de la société « Mama Editions » avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024

Activité de la branche Distribution :

Mouvements sur les Editeurs : Pas de nouvel éditeur tiers ni de départ significatif.

Activité de la branche Edition :

Néant

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 3 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

NOTE 4 - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(en milliers d'euros)

	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations			Diminutions		Valeurs brutes en fin d'exercice	Valeurs d'origine avant réévaluation légale
		Acquisitions Créations Virements de poste à poste	par virement de poste à poste	Apports Fusions	par virement de poste à poste	par Cessions Scissions Mises HS		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
.Frais établisst, recherche, développement								
.Concessions, brevets, licences, marques	26 001						26 001	26 001
.Fonds commercial	3 483						3 483	3 483
.Autres immobilisations incorporelles (1)	24 496	1 384	65	33		18	25 961	25 961
.Avances et acomptes	9 062	4 504			65	83	13 419	13 419
TOTAL 1	63 042	5 889	65	33	65	101	68 863	68 863
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
.Terrains	5 422						5 422	5 422
.Constructions	80 433	380				28	80 785	80 785
.Installations techniques, matériels et outillages industriels	28 946	415	81			113	29 328	29 328
.Autres immobilisations corporelles	26 616	1 570	40	136	7	498	27 859	27 859
.Immobilisations corporelles en cours	289	1 235		1	12	1 406	107	107
.Avances et acomptes	74				74		0	0
TOTAL 2	141 779	3 599	121	137	121	2 015	143 499	143 499
IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
Autres Participations	889 820	4 505			443	142 376	751 505	751 505
.Créances rattachées à des participations	31 714	350 298				338 928	43 086	43 086
.Autres titres immobilisés	9 312	1 405					10 717	10 717
.Prêts et autres immobilisations financières	20 319	117	461	2	17	498	20 384	20 384
TOTAL 3	951 166	356 323	461	2	461	481 800	825 692	825 692
TOTAL GENERAL	1 155 986	365 811	646	172	646	483 916	1 038 054	1 038 054

(1) Seuls les logiciels et programmes informatiques figurent sous cette rubrique

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

(en milliers d'euros)

	Amortissements au début de l'exercice	Apports Fusions	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Amortissements en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
.Frais établisst, recherche, développement					
.Concessions, brevets, licences, marques	15 789		1 053		16 842
.Autres immobilisations incorporelles (1)	10 246	33	2 565	18	12 826
TOTAL 1	26 035	33	3 618	18	29 668
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
.Constructions	38 964		3 211		42 175
.Installations techniques, matériels et outillages industriels	24 866		1 138	112	25 892
.Autres immobilisations corporelles	20 122	115	2 127	462	21 902
TOTAL 2	83 952	115	6 476	574	89 969
TOTAL AMORTISSEMENTS	109 987	148	10 094	592	119 637

(1) Seuls les logiciels et les programmes informatiques figurent sous cette rubrique

MODE, DUREE ET TAUX D'AMORTISSEMENT	Mode	Durée	Taux
Logiciels informatiques	linéaire	2 ans	50,00%
Programmes informatiques	linéaire	selon durée d'utilisation	
Constructions	linéaire	de 20 à 40 ans	de 2,5% à 5%
Installations, agencements et aménagements légers	linéaire	de 5 à 10 ans	20% à 10 %
Installations, agencements et aménagements lourds	linéaire	de 10 à 25 ans	de 10% à 4 %
Installations techniques, matériels et outillages	dégressif	10 ans	22,50%
Matériel de transport	linéaire	4 ans	25%
Matériel informatique	dégressif	3 ans	41,67%
Matériel informatique	linéaire	4 ans	25%
Matériel de bureau	linéaire	10 ans	10,00%
Mobilier	linéaire	8 et 10 ans	12,50% & 10%

(en milliers d'euros)

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation Apports Fusion	Augmentation et dotations de l'exercice	Diminution et reprises de l'exercice	Transfert	Montant en fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES						
.Amortissements dérogatoires	1 508	0	222	21	0	1 708
TOTAL I LIGNE	1 508	0	222	21	0	1 708
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
. Pour litiges en cours	330	0	141	105	0	366
.Pour pertes de change	149	0	191	149	0	191
.Pour indemnités de retraite	16 004	0	2 203	1 268	0	16 939
.Pour impôts	0	0	10 750	3 976	5 922	12 696
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
.Pour pertes sur stock	209	0	139	209	0	139
.Pour risques-Sociétés Groupe	1 031	0	560	727	0	864
.Pour risques-Tiers	4 190	0	4 491	4 170	0	4 510
.Pour risques-Divers	0	0	0	0	0	0
.Pour risques- court terme	10 190	0	7 327	1 476	-4 134	11 907
.Pour risques- long terme	11 578	0	12 363	3 857	-1 788	18 296
.Pour retours d'invendus	65 858	96	64 331	65 954	0	64 331
.Pour réorganisations	21 154	0	3 779	6 567	0	18 366
.Pour indemnités sociales	2 928	0	1 086	1 869	0	2 145
Sous-total Autres provisions pour risques et charges	117 139	96	94 076	84 830	-5 922	120 559
TOTAL II	133 622	96	107 361	90 328	0	150 751
PROVISIONS POUR DEPRECIATION						
.Sur immobilisations incorporelles	2 235	0	7	0	0	2 242
.Sur titres de participation	19 952	0	3 097	5 137	0	17 912
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
.Sur autres titres immobilisés	30	0	0	0	0	30
.Sur créances rattachées à des participations	134	0	4	0	0	138
.Sur autres immos financières	330	0	0	0	0	330
Sous-total Autres immobilisations financières	495	0	4	0	0	498
.Sur stocks et en-cours	59 089	406	47 030	55 809	0	50 715
.Sur clients	18 564	44	14 161	12 779	0	19 989
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION						
.Sur fournisseurs débiteurs	433	0	602	433	0	602
.Sur co-participations	73	0	0	0	0	73
.Sur auteurs	46 120	0	6 454	10 855	0	41 719
.Autres débiteurs	325	0	0	0	0	325
Sous-total Autres provisions pour dépréciation	46 952	0	7 056	11 288	0	42 719
TOTAL III	147 285	450	71 355	85 014	0	134 075
TOTAL GENERAL (I+II+III)	282 414	546	178 937	175 363	0	286 534
dont dotations et reprises						
- d'exploitation			171 276	163 078		
- financières			3 101	5 137		
- exceptionnelles			4 561	7 148		

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

(en milliers d'euros)

CREANCES	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
.Créances rattachées à des participations	43 086	41 222	1 864
.Prêts	433	396	38
.Autres immobilisations financières (1)	385	13	372
ACTIF CIRCULANT			
.Créances clients et comptes rattachés	378 124	377 746	378
.Autres créances	74 936	24 801	50 136
.Créances Sociétés du Groupe	269 658	269 658	0
COMPTES DE REGULARISATION			
.Charges constatées d'avance	8 242	7 885	357
TOTAL GENERAL	774 866	721 721	53 145

(1) Dont prêts participatifs : néant

(en milliers d'euros)

DETTES	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et cinq ans au plus	Dont à plus de cinq ans
DETTES				
.Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	37 688	37 688		
.Emprunts et dettes financières divers (1)	54			54
.Dettes rattachées à des participations	15 627	15 627	0	0
.Dettes fournisseurs et comptes rattachés	356 445	355 264	1 181	
.Dettes fiscales et sociales	53 728	53 728		
.Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	261	261		
.Autres dettes	112 869	112 869		
.Dettes Sociétés du Groupe	6 799	6 799		
COMPTES DE REGULARISATION				
.Produits constatés d'avance	242	242		
TOTAL GENERAL	583 713	582 478	1 181	54

(1) Dont emprunts participatifs : néant

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 8 - REEVALUATION

NON SIGNIFICATIF

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 9 - FONDS COMMERCIAL

(en milliers d'euros)

	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Droit au bail	172		172
Fonds de commerce	3 311	(2 116)	1 195
			-
TOTAL	3 483	(2 116)	1 367

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 10 - PRODUITS A RECEVOIR

**Montant des produits à recevoir inclus
dans les postes suivants du bilan**

(En milliers d'euros)

Créances rattachées à des participations	13 696
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	6 292
Autres créances	1 355
Créances auprès des établissements de crédit - disponibilités	0
TOTAL	21 343

NOTE 10 - CHARGES A PAYER

**Montant des charges à payer inclus
dans les postes suivants du bilan**

(En milliers d'euros)

Dettes rattachées à des participations	1 278
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 561
Dettes fiscales et sociales	46 245
Autres dettes	6 225
TOTAL	181 309

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 11 - PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(en milliers d'euros)

	Produits	Charges
Produits/Charges d'exploitation	242	8 242
Produits/Charges financiers	0	0
Produits/Charges exceptionnels	0	0
TOTAL	242	8 242

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024**NOTE 12 - ECARTS DE CONVERSION (en milliers d'euros)**

On constate un écart de conversion "actif" de 191 K€ provenant de la réévaluation aux taux de clôture de Larousse Mexique en MXN (swap) ainsi que pour Hachette Japon (swap emprunt), cet écart a été provisionné à la clôture de l'exercice (Dotations provisions pertes de change SG). (cf. note 24 "Degré d'exposition aux risques de marché").

On constate un écart de conversion « passif » de 16 K€ provenant de la réévaluation aux taux de clôture de Hachette Polska en PLN (emprunt)

L'écart de conversion « actif » global s'élève donc à la clôture de l'exercice à 191 K€.

L'écart de conversion « passif » global s'élève donc à la clôture de l'exercice à 16 K€.

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024**NOTE 13 – COMPOSITION DU CAPITAL (en euros)**

Au 31 Décembre 2024, le capital social est de 6 260 976 euros, divisé en 391 311 actions d'une valeur nominale de 16 euros.

Il n'existe pas d'actions à droit de vote double.

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 14 - VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

Rubriques	Montant
Capitaux propres à la clôture de l'exercice antérieur avant affectations	723 954,9
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	65 120,8
CAPITAUX PROPRES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	789 075,8
APPORTS RECUS AVEC EFFET RETROACTIF A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	0,0
Variation du capital	0,0
Variation des autres postes	0,0
CAPITAUX PROPRES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE APRES APPORTS RETROACTIFS	789 075,8
Variation en cours d'exercice :	
Variation du capital	0,0
Variation des primes, réserves, report à nouveau	-109 997,5
Variation des "provisions" relevant des capitaux propres	0,0
Contreparties de réévaluations	0,0
Variation des provisions réglementées et subventions d'équipement	200,8
Autres variations	0,0
CAPITAUX PROPRES AU BILAN DE CLOTURE DE L'EXERCICE AVANT AGO	679 279,0
VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	-109 796,7
Dont variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0,0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	-109 796,7

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 15 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers d'euros)

Répartition par secteurs d'activité	France	Etranger	Total
.Livre			
- Fonds	220 137	48 686	268 824
- Autres éditeurs	769 208	80 265	849 473
- Numérique	36 497	6 801	43 297
.Presse	1 123	163	1 287
.Prestations de services	127 147	9 450	136 597
.Autres produits vendus	53 035	3 941	56 976
TOTAL	1 207 147	149 306	1 356 453

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 16 - TRANSFERT DE CHARGES

Nature des transferts	(En milliers d'euros)
Papiers	11
Coût indirect de fabrication	3 469
Droit forfaitaire	3 665
TAD	486
PLV & catalogues	408
Spécimen	1 453
Frais de fonctionnement CE	17
Avantages en nature et Indem. Journ.	496
TOTAL	10 005

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 17 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

(en milliers d'euros)

	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	195 445	4 284	199 728
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(724)	0	(724)
PARTICIPATION DES SALARIES	(5 544)	0	(5 544)
IS N-1 / REDRESSEMENTS IS	0	0	0
Sous-total IS N	189 177	4 284	193 461
ANNULATION PAR CICE N-1		0	0
PAR CICE N			0
RESULTAT NET	189 177	4 284	193 461

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 18 - CREDIT BAIL

NON SIGNIFICATIF

NOTE 19 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés	(en milliers d'euros)
	Montant
. Avals, cautions & garanties donnés	1 128
. Crédit-bail mobilier	0
. Achats & ventes de devises à terme	51 625
. Promesse d'achat de titres	11 390
TOTAL	64 144
dont concernant :	
les filiales	63 623
les participations	0
les autres entreprises liées	0

Engagements reçus	(en milliers d'euros)
	Montant
. Avals, cautions & garanties reçus (1)	574
. Crédit-bail mobilier	0
. Achats & ventes de devises à terme	51 625
. Promesse de vente de titres	11 390
TOTAL	63 589
dont concernant :	
les filiales	63 015
les participations	574
les autres entreprises liées	0

(1) Abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune envers Hachette Livre

NB : Il n'y a pas d'engagements de retraite hors bilan, car ils sont provisionnés dans les comptes d'Hachette Livre au 31/12/2024

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 20 - ETAT DES SURETES

NON SIGNIFICATIF

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 21 - INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

		(en milliers d'euros)
		Montant
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		185 701
Impôts sur les sociétés		0
<u>RESULTAT AVANT IMPOTS</u>		185 701
<u>Variations des provisions réglementées</u>		201
.Amortissements dérogatoires	201	
.Provision spéciale de réévaluation	0	
<u>Autres évaluations dérogatoires</u>		0
.Incidences relatives aux S.N.C.	0	
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (AVANT IMPOTS)		185 902

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 22 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Nature des différences temporaires	(en milliers d'euros)	
	Base	Impôt
<u>ACCROISSEMENTS</u>		
Provisions réglementées	-	-
Plus-values en sursis d'imposition à LT (Titres de participations)	91 725	2 843
Plus-values en sursis d'imposition (Mali de confusion)	19 566	5 053
Plus-values en sursis d'imposition (Terrains)	3 676	949
Pénalités pour paiement tardif (loi NRE 2001)	329	85
Incidences relatives aux S.N.C. et S.C.S.	-	-
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	115 296	8 930
<u>ALLEGEMENTS</u>		
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation		
Risques & charges, dépréciations	89 632	23 148
Autres		
Participation des salariés	(306)	(79)
Contribution sociale de solidarité (Organic)	(1 407)	(363)
Participation à l'effort de construction	(441)	(114)
Amortissements logiciels	0	0
Incidences relatives aux S.N.C. et S.C.S.	14 714	3 800
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	102 193	26 391

Les taux d'impôts retenus, incluant l'impôt société (25%), la contribution sociale sur les bénéfiques (3,30%)

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 23 - INFORMATION RELATIVE AUX DIRIGEANTS

La rémunération des organes d'administration n'est pas communiquée car elle conduirait à donner une information permettant d'identifier la situation individuelle d'un membre de ces organes.

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 24 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salaré
Cadres	936
Agents de maîtrise & Techniciens	294
Employés	427
Apprentis	59
Travailleurs à domicile	9
TOTAL	1 725

Informations financières	Devise	Capital	Capitaux propres (autres que le capital et avant affectation du résultat 2023)	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	C.A. H.T. du dernier exercice	Résultats nets (bénéfice ou perte)	Dividendes encaissés	Observations
					Brute	Netto						
					EN K DEVICES	EN K DEVICES						
Filiales et participations												
A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR BRUTE DES TITRES EXCEDE 1 % DU CAPITAL												
1 - FILIALES (+ de 50%) -												
Mazarine 58 rue Jean Bleuzen - 92170 Vanves SIREN : 377 627 583		100	2 179	100,000%	345	345	0		1 249	(140)	0	
Calmann-Lévy 21 rue du Montparnasse - 75006 Paris SIREN : 572 082 279		37	9 229	83,057%	7 650	7 650	0		17 863	2 561	1 007	
Centre de Traitement des Retours (C.T.R.) 137 route de Corbeil - Balizy - 91160 Longjumeau SIREN : 381 737 519		322	(26)	99,993%	1 103	322	0		8 255	(86)	0	
Diffulivre 41 chemin des Jordils - 1025 St Sulpice - Suisse	K CHF	280	140	100,000%	356	356	0		18 490	3 238	6 627	
Dilibel 30 avenue de l'Energie - 4432 Alleur - Belgique		744	76	99,988%	855	855	0		53 004	43	362	
Dunod Editeur 11 rue Paul Bert - 92240 Malakoff SIREN : 316 053 628		1 040	1 316	99,993%	37 631	37 631	0		27 836	572	2 037	
Edelsa Grupo Didascalia Claudio Coello 124, 2 piso - 28006 Madrid - Espagne		413	1 624	100,000%	791	791	0		1 860	440	375	
Editions Albert René 58 rue Jean Bleuzen - 92170 Vanves SIREN : 950 026 757		184	3 315	100,000%	25 999	25 999	0		2 308	4 819	4 200	Mali de fusion de 19 566 KG inclus dans la valeur des titres
Société des Editions Grasset et Fasquelle 61 rue des Saints-Pères - 75006 Paris SIREN : 562 023 705		746	846	99,027%	4 607	4 607	0		16 476	2 075	3 306	
Editions Hatier 8 rue d'Assas - 75006 Paris SIREN : 352 585 624		7 485	5 232	99,999%	84 678	84 678	0		54 978	4 562	3 041	
Ice Participations 58 rue Jean Bleuzen - 92170 Vanves SIREN : 829 164 110		13 337	519	98,417%	15 651	15 651	1 500		0	(81)	0	
La Diff 58 rue Jean Bleuzen - 92170 Vanves SIREN : 429 980 857		8	2	100,000%	249	249	0		10 960	3 656	3 389	

Informations financières	Devise	Capital	Capitaux propres (autres que le capital et avant affectation du résultat 2023)	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	C.A. H.T. du dernier exercice	Résultats nets (bénéfice ou perte)	Dividendes encaissés	Observations
		EN K DEVISES	EN K DEVISES	EN K €	Bruto	Nette	EN K €	EN K €	EN K DEVISES	EN K DEVISES	EN K €	
					EN K €	EN K €						
Filiales et participations												
Editions Larousse 21 rue du Montparnasse - 75006 PARIS SIREN : 451 344 170		6 037	2 186	100,000%	21 937	21 937	0		65 878	3 051	5 717	
Larousse 21 rue de Montparnasse - 75006 PARIS SIREN : 401 457 213		5 518	2 460	100,000%	37 000	37 000	0		3 572	2 923	2 968	
Editions Jean-Claude Lattès 17 rue Jacob - 75006 Paris SIREN : 682 028 659		2 026	1 464	99,999%	6 784	6 784	0		8 781	428	0	
Editions Stock (1) 21 rue du Montparnasse - 75006 Paris SIREN : 612 035 659		900	(948)	99,998%	1 526	1 526	0		5 416	(992)	0	
Editora Hatier rua Alfonso Braz, 473 - 18º andar - conjunto 166	K BRL	350	(1 873)	100,000%	146	0	90		0	(70)	0	Données au 31/12/2006 Prov sur prêts + intérêts pour 138 K€
Education Management 11 rue Paul Bert - 92240 Malakoff SIREN : 582 057 816		5 793	2 702	100,000%	29 600	29 600	0		0	155	301	
Groupe Hatier International 11 rue Paul Bert - 92240 Malakoff SIREN : 572 079 093		496	175	100,000%	327	327	0		11 802	1 799	2 144	
Hachette Collections (1) 58 rue Jean Bleuzen - 92170 Vanves SIREN : 395 291 644		2	411	99,029%	1 122	1 122	0		99 406	11 718	0	
Hachette Collections Japan 1-2 Kagurazaka, Shinjuku-ku - Tokyo 162-0825 - Japon	K JPY	40 000	922 237	100,000%	4 962	4 962	0		8 688 341	761 029	3 954	
Hachette Kolektsia Vyatskaya ST 49-2 - 127015 - Moscou - Russie	K RUB	1 500	240 608	99,900%	3 050	1 936	0		120 511	(36 264)	462	
Hachette Livre España Juan Ignacio Luca de Tena, 15 - 28027 Madrid - Espagne		24 428	175 510	100,000%	86 616	86 616	0		0	9 349	13 907	
Hachette Polska ul. Postepu 6, 02-676 Warszawa - Pologne	K PLN	2 774	6 608	100,000%	944	944	0		53 000	4 407	246	
Hachette UK Holdings Limited 50 Victoria Embankment - London EC4Y 0DZ - Grande Bretagne	K GBP	157 617	163 209	100,000%	236 234	236 234	0		546 449	59 933	125 809	
HL Finances 11 rue Paul Bert - 92240 Malakoff SIREN : 384 562 070		72	7	100,000%	202	202	0		27	65	143	
HL 93 58 rue Jean Bleuzen - 92170 Vanves SIREN : 390 674 133		312	31	99,988%	305	305	0		0	172	81	
KWYK 61 rue de Maubeuge 75009 Paris SIREN : 537 961 369		12	225	100,000%	1 226	1 226	0		1 382	299	422	
Librairie Arthème Fayard 13 rue du Montparnasse - 75006 Paris SIREN : 562 136 895		888	1 361	99,996%	2 621	2 621	0		14 108	(984)	710	
Hiboutatllius 21 rue du Montparnasse - 75006 Paris SIREN : 808 683 718		0	2 192	90,000%	16 261	6 329	0		1 996	573	661	

Informations financières	Devise	Capital	Capitaux propres (autres que le capital et avant affectation du résultat 2023)	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	C.A. H.T. du dernier exercice	Résultats nets (bénéfice ou perte)	Dividendes encaissés	Observations
		EN K DEVISES	EN K DEVISES		Bruto	Netto						
					EN K €							
Filiales et participations												
Librairie Générale Française 21 rue du Montparnasse - 75006 Paris SIREN : 542 086 749		7 426	42 516	59,995%	13 073	13 073	0		77 988	14 858	7 037	
Librairie Papeterie Nationale Lotissement El Farah II - N°3 Quartier industriel Mohammedia - MAROC	K MAD	2 000	69 266	99,970%	224	224	69		162 484	12 015	1 628	
Logispro 58 rue Jean Bleuzen - 92170 Vanves SIREN : 381 852 049		32	4	99,950%	63	36	0		0	2	0	
Plka Edition 58 rue Jean Bleuzen - 92170 Vanves SIREN : 428 902 704		124	6 536	66,667%	10 975	10 975	0		21 447	3 632	1 917	
Rageot Editeur (1) 6 rue d'Assas - 75006 Paris SIREN : 572 022 978		307	431	99,909%	420	420	0		11 684	1 248	0	
Samas 11 rue Paul Bert - 92240 Malakoff SIREN : 775 663 321		40	1 777	100,000%	13 334	13 334	0		4 943	1 963	1 773	
SCI Assas raspail (1) 8 rue d'Assas - 75006 Paris SIREN : 315 844 431		2	0	99,000%	6 742	6 742	0		801	688	0	
SCI du 63 Boulevard raspail (1) 63 boulevard Raspail - 75006 Paris SIREN : 315 830 034		0	0	99,000%	1 004	1 004	0		99	87	0	
SCI du 8/8bis rue d'Assas (1) 8 rue d'Assas - 75006 Paris SIREN : 315 844 423		0	0	99,000%	299	299	0		35	27	0	
La Plage 22 rue de l'Odéon- 70006 Paris SIREN : 445 282 163		150	(72)	100,000%	3 644	1 835	0		1 872	(788)	0	
Osmose Rue Jean Marie Bourguignon ZAL Les Garennes 62930 Wimereux SIREN : 449 308 675		300	203	100,000%	17 069	17 069	0		0	4 584	3 090	
Blackrock Games 10 rue des Pâles 63540 Romagnot SIREN : 493 708 317		120	4 053	90,000%	6 445	6 445	0		20 895	3 878	1 581	
Le livre Scolaire 14 rue Rhin et Danube 69009 Lyon SIREN : 523 383 585		133	9 776	100,000%	43 572	39 579	0		7 178	769	454	
Hachette Jeux INC 9222 rue André Grasset H2M 2B3 Montréal Québec	\$ CA	7 394	245	100,000%	4 683	4 683	0		0	514	0	
Bragelonne 58 rue Jean Bleuzen - 92170 Vanves SIREN : 430 082 792		265	2 044	100,000%	10 666	10 666	0		20 267	1 134	0	
La Boîte de Jeux Inc 3 Chemin des Pâtis 21310 Arceau SIREN : 798 675 047		9	163	56,667%	1 785	1 785	0		1 213	(45)	0	
Catch up Games 21 rue du Montparnasse - 75006 Paris SIREN : 808 076 954		1	228	60,000%	721	721	0		2 183	458	55	

Informations financières	Devise	Capital	Capitaux propres (autres que le capital et avant affectation du résultat 2023)	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avais donnés	C.A. H.T. du dernier exercice	Résultats nets (bénéfice ou perte)	Dividendes encaissés	Observations
					Brute	Nette						
					EN K DEVICES	EN K DEVICES						
Filiales et participations												
2 - PARTICIPATIONS (entre 10 et 50%)												
Edig BP 3875 - Libreville- République Gabonaise	K XAF	100 000	1 546 755	37,500%	107	107	0		2 968 758	206 355	0	Données au 31/12/2023
Hachette Antoine Beyrouth, Liban	K LBP	1 500	28 358	49,980%	755	755	0		317 807	35 887	0	Données au 31/12/2023
Lightning Source France 1 avenue Gutenberg - 78310 Maurepas SIREN : 515 014 785		413	2 060	50,000%	750	750	175		4 061	353	0	
NEI - CEDA 1 boulevard de Marseille - 01 BP 1818 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire	K XOF	255 317	4 420 842	27,937%	1 450	1 450	0		8 525 436	901 539	455	Données au 31/12/2023
Cyberterre 58 rue Jean Bleuzen - 92170 Vanves SIREN : 434 661 419		80	(1 260)	50,000%	1 250	1 250	0		2 317	328	0	
Sequoia 13 rue de Nests - 75006 Paris SIREN : 925 128 803		0	0	20,000%	400	400	0		0	0	0	1er exercice clos le 31/12/2025
Power Z 93 Avenue du Président Wilson 93100 Montreuil SIREN: 885 261 602		13	4 211	5,023%	587	587	0		27	(949)	0	Données au 31/03/2024
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR BRUTE DES TITRES N'EXCEDE PAS 1 % DU CAPITAL												
1 - FILIALES NON REPRISES AU PARAGRAPHE A												
a) Filiales françaises (ensemble) (4)					72	59						
b) Filiales étrangères (ensemble) (3)					63	63	0				6 527	
2 - PARTICIPATIONS NON REPRISES AU PARAGRAPHE A												
a) Participations dans les sociétés françaises (ensemble)					0	0	0					
b) Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)					37	0						
(1) : Le résultat des "Sociétés en nom collectif", des "Sociétés en commandite simple" et des "Sociétés civiles immobilières" est le résultat social avant impôt, l'I.S étant payé par les associés.												

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024**NOTE 26 - IDENTITE DES SOCIETES-MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE**

La société Hachette Livre répond aux critères d'exemption possible d'établissement de comptes consolidés prévus par l'article 248-13 du décret du 17 février 1986.

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

LAGARDERE SA

Société Anonyme au capital de 861 289 121,80 Euros
4, rue de Presbourg
75116 – PARIS
SIRET : 320 366 446 000 13

et

LOUIS HACHETTE GROUP SA

Société Anonyme au capital de 198 288 298,80 Euros
4, rue de Presbourg
75116 – PARIS
SIRET : 808 946 305 00022

Les états financiers consolidés sont disponibles à l'adresse ci-dessus.

La société HACHETTE LIVRE SA est intégrée depuis le 01/01/1996 au sein du groupe fiscal formé par la société LAGARDERE SA.

Pour la détermination de la dette d'impôt (IS, contributions) de la société HACHETTE LIVRE SA vis à vis de la société LAGARDERE SA, et pour les besoins du calcul de la participation et de la réserve spéciale de participation prévues aux articles 7 à 21 de l'ordonnance n° 86.114 du 21/10/1986, le résultat fiscal de la société HACHETTE LIVRE SA est déterminé comme si elle était imposée séparément et dans les mêmes conditions que si elle n'appartenait pas au groupe d'intégration fiscale.

Les éventuels déficits fiscaux dégagés par la société HACHETTE LIVRE SA, avant comme pendant la période d'intégration ne peuvent pas faire l'objet d'un report en arrière sur les bénéfices fiscaux transmis au groupe.

La société HACHETTE LIVRE SA s'engage à payer à la société LAGARDERE SA, les acomptes et le solde d'IS et de contributions dans les mêmes conditions que si elle n'appartenait pas au groupe fiscal, aux mêmes échéances que si elles étaient payées au Trésor Public.

Le montant des déficits reportables de la société HACHETTE LIVRE au 31 décembre 2024 s'élève à 48.539 K€.

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 27 - DEGRE D'EXPOSITION AUX RISQUES DE MARCHÉ

Les positions de la société vis-à-vis des risques de marché (taux, change, actions) à la date du 31 décembre 2024 sont les suivantes :

□ Risque sur taux d'intérêt :

L'exposition de la société est la suivante :

- Exposition au risque de hausse des taux :
 - Emprunts en compte courant à la société pivot HL Finances (index ESTER). L'encours moyen en 2024 des jours pendant lesquels la société a emprunté à HL Finances, s'élève à 0 millions EUR et l'encours au 31/12/2024 s'élève à 0 millions EUR.
 - L'exposition liée aux lignes de découverts bancaires (index ESTER) est négligeable en raison du faible niveau de leur utilisation.
 - Il n'existe plus d'emprunt indexé sur l'Euribor, octroyé par la filiale IsCool.
- Exposition au risque de baisse des taux :
 - Prêts en compte courant à la société pivot HL Finances (index ESTER). L'encours moyen en 2024 des jours pendant lesquels la société a prêté à HL Finances, s'élève à 140.9 millions EUR et l'encours au 31/12/2024 s'élève à 257.6 millions EUR.
 - Aucun placement externe en euros sur des produits de placement ou des comptes bancaires rémunérés n'a été effectué en 2024. Seuls les comptes bancaires en devises sont rémunérés pour des montants placés qui restent limités, ainsi que les comptes bancaires EUR chez Natixis sur lesquels les montants sont non significatifs.
 - Il existe un prêt indexé sur l'Euribor finançant la filiale ICE Participations (encours au 31/12/2024 : 1,5 millions EUR).
- Aucun contrat de couverture de taux d'intérêt n'est conclu à la date d'arrêt.

□ Risque de change :

- Depuis juin 2015, Diffulivre, filiale suisse, place une partie de sa trésorerie sous forme de prêts à court terme à Hachette Livre SA libellés en CHF. Ces prêts sont intégralement reprêtés à Lagardère Finance dans la même devise et les mêmes conditions, ce qui élimine les risques de change et de taux d'intérêt. L'encours

moyen 2024 est de 6.1 millions CHF et l'encours au 31/12/2024 s'élève à 6.4 millions CHF (soit environ 6.8 millions EUR).

- Depuis juillet 2020, Hachette Livre SA finance sa filiale mexicaine Ediciones Larousse sous forme de prêts à court terme libellés en MXN (peso mexicain), qui font l'objet d'une couverture intégrale sous forme de swaps de change. L'encours moyen sur 2024 s'élève à 546.1 millions MXN et l'encours au 31/12/2024 s'élève à 505 millions MXN (soit environ 23.6 millions EUR).
- Depuis décembre 2016, la filiale Hachette Collections Japan place la majeure partie de sa trésorerie sous forme de prêts à court terme à Hachette Livre SA libellés en JPY, qui font l'objet d'une couverture intégrale sous forme de swaps de change. L'encours moyen sur 2024 s'élève à 1587,2 millions JPY et l'encours au 31/12/2024 s'élève à 1990 millions JPY (soit environ 12,2 millions EUR).
- Depuis mars 2023, la filiale Hachette Polska se finance ou place la majeure partie de sa trésorerie sous forme de prêts/emprunts à court terme à Hachette Livre SA libellés en PLN, qui font l'objet d'une couverture intégrale sous forme de swaps de change. L'encours moyen sur 2024 s'élève à 5.3 millions PLN prêtés par Hachette Polska à la société et l'encours au 31/12/2024 s'élève à 9 millions PLN (soit environ 2.1 millions EUR).
- Exposition au risque de hausse des devises : achats de biens et services libellés en GBP (achats de droits éditoriaux, honoraires, etc...) qui ont atteint en 2024 un total de 1,1 millions GBP et achats de biens et services libellés en USD (achats de droits éditoriaux, droits iconographiques, honoraires, impression et papier, ...) pour un total de 7.3 millions USD. La majeure partie de ces expositions au risque de hausse des deux devises a fait l'objet de couvertures de change sous forme d'achats à terme avec un encours moyen sur 2024 de 0,157 millions GBP et 2.4 millions USD, d'une durée allant de 1 à 18 mois. Les encours couverts au 31/12/2024 sont de 0,36 millions GBP et de 2.156 millions USD.
- Exposition au risque de baisse des devises : ventes de Hachette Canada libellées en dollars canadiens, pour un total 2024 de 29.3 millions CAD ; des ventes à terme d'une durée de 1 à 18 mois ont été effectuées pour couvrir ces encaissements; en 2024, l'encours moyen de ces couvertures représentait 11.1 millions CAD et au 31/12/2024 l'encours couvert est de 15.9 millions CAD. Dividendes reçus : en 2024, ont été reçus 2,3 millions CAD de Hachette Canada, 669 millions JPY de Hachette Collections Japan, 6.4 millions CHF de Diffulivre, 17,2 millions MAD de Librairie Papeterie Nationale, 253.2 millions FCFA de NEI CEDA ; ces expositions font pour la plupart l'objet d'une couverture spécifique lorsque leur montant est arrêté par les organes sociaux des filiales concernées ; au 31/12/2024 aucune couverture à ce titre n'était en place.

□ Risques sur actions : néant.

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE 28– Régime de sécurité sociale applicable aux Directeurs de collection

Depuis l'été 2017, l'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (Agessa) a engagé de nombreuses procédures de vérification sociale à l'égard d'un grand nombre d'éditeurs, dont la société Hachette Livre, visant pour l'essentiel des directeurs de collection.

Dans le même temps, cette vague massive de vérification s'est accompagnée d'un revirement unilatéral et rétroactif de doctrine de l'Agessa visant à exclure les directeurs de collection du régime de sécurité sociale des artistes auteurs et par voie de conséquence, à exclure que ce type d'intervenants puissent être rémunérés en droits d'auteur par les éditeurs.

Le 19 avril 2018, une « lettre » adressée au directeur de l'Agessa et de la maison des artistes, par la ministre des solidarités et de la santé, le ministre de l'action et des comptes publics et la ministre de la culture a validé le changement de doctrine proposé par l'Agessa, excluant, par principe, les directeurs de collection du régime social des auteurs.

Par une ordonnance en référé du 7 novembre 2018, le Conseil d'Etat a suspendu cet arbitrage et dans un arrêt rendu lundi 21 octobre 2019, a rejeté la demande du Syndicat National de l'Edition d'annuler la décision de l'Agessa visant à exclure les directeurs de collection du régime de sécurité sociale des artistes auteurs.

Le décret n°2020-1095 du 28 août 2020 relatif à la nature des activités et des revenus des artistes-auteurs a été précisé par l'instruction ministérielle N°DSS/5B/DGCA/2023/6 du 12 janvier 2023 relative aux revenus tirés d'activités artistiques relevant de l'article L.382-3 du code de la sécurité sociale, publiée en page 149 du Bulletin Officiel Santé du 16 janvier 2023.

Pour rappel, ce décret a étendu le champ des activités principales des artistes-auteurs, en y incluant notamment la direction de collection. Il permet ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2021, la rémunération en droit d'auteur d'une activité de conception et d'animation d'une collection, sous réserve d'originalité de la collection, et hors lien de subordination avec l'éditeur (voir 9° de l'article R.382-1-1 du code de la sécurité sociale).

A noter également que ce décret introduit la possibilité de rémunérer en droits d'auteur, à compter du 1^{er} janvier 2021, les « participations à la conception, au développement ou à la mise en forme de l'œuvre d'un autre artiste-auteur qui ne constituent pas un acte de création originale au sens du livre I du code de la propriété intellectuelle » (voir 3° de l'article R.3282-1-2 du code de la sécurité sociale).

Cette disposition pourrait s'appliquer dans certaines conditions, lorsque le critère d'originalité de la collection fait défaut, et permettrait de rémunérer un directeur de collection en revenus accessoires, sous respect des conditions du II de l'article R.382-1-2, à savoir :

- Le directeur de collection est auteur par ailleurs (il a perçu une rémunération en droit d'auteur au titre d'une activité principale) ;
- Le montant total des rémunérations accessoires qu'il perçoit ne doit pas dépasser un plafond annuel, fixé dans le même décret, équivalent à 12.000 € ;
- L'activité de direction de collection ne doit pas être caractérisée par un lien de subordination avec l'éditeur.

En plus de contenir la nouvelle nomenclature utilisée pour les déclarations de droits d'auteur, l'instruction ministérielle du 12 janvier 2023 apporte des précisions au décret du 28 août 2020 :

- S'agissant des revenus accessoires, et plus particulièrement des conséquences en cas de dépassement du plafond, l'URSSAF invite l'artiste-auteur à régulariser sa situation (elle n'instaure donc pas de responsabilité pour l'éditeur).

S'agissant des directeurs de collection rémunérés en droit d'auteurs, l'URSSAF précise sur le rattachement à ce régime : *« La conception et l'animation d'une collection éditoriale constitue une activité originale qui peut être formalisée par une bible ou tout document énonçant avec précision les caractéristiques essentielles formant l'identité de la collection. Le nom du directeur de collection est associé à la collection ».*